L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 16 MAI.

SPECTACLES.

THEATRE DE L'OPERA.

PAUL ALHAIZA et EDOUARD CALABRESI ... Directeurs

Samedi, 16 MAI 1868.
Bénéfice de Mme AUDIBERT,
La belle Hélène,
Opéra bouffe, en 4 actes, d'Offenbach.

Dimanche, 17, Bénéfice de M. CHAMONIN,
Lucrèce Borgia,
Grand opéra en 4 actes de Donizetti.
BRUNO LE FILEUR,
Vaudeville.

Lundi, 18—Bénéfice de M. LECHEVALIER.
Dernière représentation de
L'Africaine.
On commencera à 7 heures ½.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

LUNDI SOIR, 11 MAI 1868,
ET TOUS LES SOIRS DURANT LA SEMAINE,
On donnera pour la première fois à la Nlle-Orléans, Le nouveau drame comique, de Cavanaugh, intitulé
Belle of the Garden District,
Or, NEW-ORLEANS BY DAYLIGHT.
(La Belle du District aux Jardins, ou la Nouvelle-Orléans au point du jour.)
Avec un mélange de scènes de MUSIQUE, de DANSES ETHIOPIENS, MILITAIRES, ACROBATIQUES, et DRAMATIQUES. 10 mai—6f

VENTES JUDICIAIRES.

MARIE GEORGINA ZAMORA vs MANUEL ZAMORA curateur de l'interdit JOSEPH IGNACIO ZAMORA.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans No 32 019—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, seize de mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Une certaine propriété située en cette ville, rue Conti, désignée par le No Cent soixante-et-un, entre les rues Dauphine et Bourgogne, dans l'ancienne Municipalité No Un (aujourd'hui le Deuxième District), mesurant trente pieds de face à la dite rue Conti, sur cent vingt pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—14 23—1 9 16 mai

CHARLES WHITING vs. la succession de ROSANA PANZER, Salvador Panzer, Exécuteur testamentaire.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 32 000.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, seize mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Deux certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, St-Louis, Conti et Dauphine, désignés par les numéros Treize et Quatorze d'après un plan dressé en l'étude de S. Magner, notaire public en cette ville, sous le No 78, mesurant chacun trente et un pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent deux pieds trois pouces et quatre lignes. Le No Treize forme l'angle des rues Bienville et Saint-Louis, ainsi que le tout appert plus amplement d'un acte au rapport de Charles Stringer, notaire public en cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
5 avril—15 24—mai 1, 9, 16

La veuve O. LELIEVRE vs la dame ANNE W JETER.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 11 394—En vertu d'un writ de fieri-facias adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus à Harry T Hays, ci-devant shérif et par lui à moi transféré, je procéderai, le SAMEDI trente mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Deux terrains situés au faubourg Ste Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Camp, Girod, Ste-Marie et Sud de la place Lafayette et désignés par les Nos Un et Deux, d'après un plan dressé par Alfred E. Forstall, dans arpenteur, le 15 février 1832.

Les dits terrains sont contigus et mesurent, mesure américaine, chacun vingt-cinq (25) pieds de face à la ligne Sud de la place Lafayette sur quatre-vingt-sept (87) pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le No Un forme l'angle des rues du Camp et Sud.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques à trois étages connue sous le nom de "Florence House."

☞ Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours précédant celui de la vente.

Aussi—Quatre cent cinquante (450) actions aujourd'hui réduites à quatre cent vingt-une (421), du capital d'un fonds de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock-note en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane de la somme de [illegible] piastres, payable le 1er juin 1868 [illegible] renouvelable conformément aux termes de la charte de la dite Banque, et la balance du prix d'adjudication comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
28 avril—28—8, 16, 23, 30

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs J. H. DAVIS JOHN WATSON & GEORGE FOSTER.

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 18,497—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI huit de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé au Faubourg Tremé, dans le Troisième District de cette ville désigné par le numéro un, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Roman, Prieur et Laharpe, mesurant trente et un pieds cinq pouces et [illegible] de face à la rue Columbus, [illegible] pieds de profondeur [illegible] angles. Le tout [illegible] plan dressé par L. Surgi voyer, daté du 11 [illegible] 1844 et déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire public en cette ville.

Cette propriété appartient au défendeur George Foster au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Mme Pitts, suivant acte au rapport de Pierre Coudrain, notaire public en cette ville, en date du 4 février 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7 mai—7, 16, 24, 30—7 juin

☞ Deux Magasins en briques, à trois étages, Nos 172 et 172 1/2, rue Poydras, à l'encan par le Shérif.

Succession de feue Hannah Pinski, décédée, épouse de Davis Woolf.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans No 30,299 En vertu d'un ordre de vente rendu le 21 de mars 1868 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI trente mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Deux certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Poydras, Carondelet et Hevia (aujourd'hui Lafayette), désignés par les numéros Trois et Quatre suivant plan dressé par C. A. Hedin, ci-devant voyer, le 6 de juin 1852 et mesurant chacun dix-neuf pieds trois pouces de face à la rue Poydras, sur [illegible] de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à ladite succession au moyen de l'acquisition que ledit Davis Woolf en a faite d'Elizah Liberman suivant acte au rapport de Edward Barnett, notaire public en cette ville, en date du 1er de juin 1867.

Les bâtisses et améliorations sur lesdits terrains consistent en deux magasins en briques, à trois étages; le No 172 (est loué à bail expirant le 1er d'octobre 1869 à raison de $150 par mois), et le No 172 1/2 (est inoccupé) sur la rue Poydras.

☞ Conditions: L'acquéreur paiera au comptant, un montant suffisant pour satisfaire un billet à ordre de la somme de $5 666 66 2/3, daté du 3 août 1866 et payable à un an de date, avec intérêt; assumera le paiement de deux billets de la somme de $5 666 66 2/3 chacun, tous deux datés [illegible] payables respectivement à deux et trois ans de date avec intérêt au taux de huit pour cent l'an, de leur date jusqu'à parfait paiement. Lesdits trois billets sont garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur ladite propriété. Ledit acquéreur assumera ladite hypothèque et en prendra ses différentes reversions, et pour la balance du prix de l'adjudication, l'acquéreur fournira son billet par lui souscrit à son propre ordre et par lui endossé daté du jour de l'adjudication et payable à douze mois de date, portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de sa date et hypothéqué sur la propriété vendue [illegible] jusqu'à parfait paiement [illegible] Les bâtisses et améliorations sur lesdits terrains, devront être assurées contre les risques du feu pour la somme de quinze mille piastres ($15 000) et la police devra être transférée aux porteurs desdits billets jusqu'à leur paiement définitif.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
28 avril—28—8, 16, 23, 30 mai

JOHN MUNROE & CO vs ROBERT MURPHY

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 25,718—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, huit de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des droits, titres et prétentions du défendeur dans et sur—

[illegible] de terre situé dans la ville de Belleville, en cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi [illegible] plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant voyer, et déposé en l'étude de A. C. Ainsworth, ci-devant notaire public en cette ville le 14 de septembre 1846. Le dit îlet est borné par les rues Gosselin, Jackson, Chesnut et du Marché.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient audit défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de J. P. Whitney et als, suivant acte au rapport du dit notaire Ainsworth, en date du [illegible] juin 1847.

[illegible] dans ladite ville de Belleville [illegible] Newton et Eimar.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

[illegible] dans ladite ville de Belleville, désignés suivant le plan sus relaté par les numéros [illegible] l'îlet numéro Huit compris entre les rues Eliza, Emilie, Evelina et Chesnut.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les [illegible] appartiennent audit défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Manuel Emmett, suivant acte au rapport de H. Pascal Caire, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 8 décembre 1853.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7 mai—7, 16, 21, 30—7 juin

MICHAEL COMFORD vs A. DIETZ, Sr.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai SAMEDI trente mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un certain terrain situé au faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Quinze, dans l'îlet numéro Cinquante-cinq borné par les rues Marais des Bons Enfants, Mandeville et [illegible], suivant plan dressé par [illegible] ci-devant voyer, daté du 18 d'avril 1854 et déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Mandeville sur cent vingt pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
28 avril—28, 8, 16, 23, 30

LOUIS MYERS vs J. B. CHANDLER.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible] 394—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-cinq mai 1868, à 5 heures P. M., rue de Chartres, entre celles de Ste-Anne et St-Pierre vis-à-vis de la Place Jackson, Deuxième District, à la vente publique et adjudication de—

Un cheval.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13 mai—13, [illegible] 24

E. GIRARD & COUTEUX vs J. G. KIEDEL.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, [illegible] à la vente publique et adjudication de—

[illegible] de passage [illegible] dans le Deuxième District de cette ville [illegible] comme pénale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13 mai—13, 16, 19, 21, 24

☞ On trouvera à la 3me page la suite des ventes par le shérif.

VENTES JUDICIAIRES

Succession de PERRY S. WARFIELD.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 6,921—En vertu d'un alias pluries writ de fieri facias contre la dame M. B. Warfield, Exécutrice Testamentaire, etc. en faveur de H. L. Stone & Co, adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus à Harry T Hays, ci-devant shérif, et par celui ci, à moi transféré, je procéderai, le MARDI seize de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont la description, savoir—

UN TERRAIN situé au faubourg de l'Annonciation, Premier District de cette ville, désigné par le No Un au croquis annexé à un acte de répartition de stock entre la Banque des Citoyens et P. S. Warfield, au rapport de Charles Boudousquié, notaire public en cette ville, en date du 25 mars 1848. Le dit terrain forme l'angle des rues Prytania et Terpsichore, et mesure 56 pieds de face à la rue Prytania sur 127 pieds [illegible] pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en bardeaux, cuisine, etc., et tous les droits, privilèges, etc.

Ensemble aussi avec 75 Actions, aujourd'hui réduites à 70, du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock note de la somme de Treize Cent Cinquante piastres ($1,350), en faveur de la dite Banque, payable le 1er d'avril 1869, ou renouvelable conformément aux termes de la Charte de la dite Banque, et la balance du prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis. L'acquéreur assumera en outre toutes les obligations et responsabilités imposées aux actionnaires, résultant de la charte et des lois y amendatoires.
GEO W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 mai—16 24,31—juin 9 16

LA CAISSE D'EPARGNES DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs la Dame ADELAIDE S. FLASH.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI seize de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication du terrain dont description suit—

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Remparts, Bienville, du Bassin et de la Douane. Le dit terrain mesure, plus ou moins, vingt-trois pieds de face à la rue du Bassin, sur cent vingt pieds de profondeur, d'une rue à l'autre.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, alors qu'elle était l'épouse d'Alex Flash Jr, de James L. Wibray, suivant acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 12 octobre 1857.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 mai—24 31—9 16 juin

DAVID FAIREX vs C. BECK.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 25,937—En vertu d'un ordre de vente rendu le 22 avril 1868, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI vingt sept mai 1868, à 4½ heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

La balance invendue du fonds d'un café situé au No 78 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, ainsi que tous les meubles et effets qui s'y trouvent suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son bon ou obligation avec caution bonne et valable, conformément à la loi, le dit acquéreur déduira du son enchère et paiera au comptant le montant des frais du greffier, du shérif, de gardiennage, etc., s'élevant ensemble à la somme de $115 00 ou environ.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 mai—16 17 20, 23, 27

Les héritiers de F. A. WEINBERG, vs. JULES LABATUT.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 21,846—En vertu d'un writ de saisie et vente par suite d'un décret rendu le 28 d'avril 1868, tous deux à moi adressés par l'Hon. Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI seize juin 1868, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un certain terrain désigné par le numéro un d'après un plan dressé par C. A. Hedin et E. Schiarbaum, architectes, le 17 de février 1854 et déposé en l'étude d'Ad. Mazureau, notaire public en cette ville.

Le dit terrain est situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris par les rues Royale, de Chartres, St-Philippe et Dumaine, mesurant vingt pieds onze pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent quarante-trois pieds dix pouces sur la ligne limitrophe du numéro Deux et de cent quarante-trois pieds neuf pouces sur l'autre ligne à l'opposé, ayant derrière vingt-et-un pieds neuf pouces.

Ensemble avec la maison de résidence en briques à trois étages et autres améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au dit Jules Labatut, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite des héritiers S. Kohn, suivant acte en date du 28 mars 1854.

☞ Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 mai—16, 24, 31—9 16 juin

HASSAM & POOLEY vs W. C. FULHAM.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans No 19,802 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Une portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, du Canal, de Customhouse et Tréme, faisant partie d'un terrain désigné par le numéro Dix-huit, d'après un plan dressé par A. Bourgerol, autrefois arpenteur, daté du 4 décembre 1848. La dite portion de terre mesure, mesure américaine, vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue du Canal, sur cent neuf pieds de profondeur et face à la rue Franklin, entre lignes parallèles et formant l'angle des dites rues.

2o Un terrain contigu à la portion de terre susdécrite et désigné par le numéro Trois, suivant le plan sus relaté et ayant, mesure américaine, trente six pieds sept pouces et 5 lignes de face à la rue du Canal, sur cent quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3o Une portion de terre faisant partie de la portion intérieure de la parcelle de terre numéro Dix-huit, ci-dessus décrite en premier lieu et mesurant cinq pieds de face à la rue Franklin, sur vingt six pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles et s'étendant dans la profondeur du dit terrain numéro Trois.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces propriétés appartiennent au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Thomas P. May, suivant acte au rapport de F. Grima, notaire public en cette ville, en date du 30 juin 1866.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
30 avril—30—9, 16, 21 mai—1er juin

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Joseph Stinson, la dame Stinson, curatrice.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 30,111—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI trente mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Deux terrains situés au faubourg Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Camp, Girod, Ste-Marie et Sud de la place Lafayette et désignés par les Nos Un et Deux d'après un plan dressé par Alfred E. Forstall, dit arpenteur, le 15 février 1832.

Les dits terrains sont contigus et mesurent, mesure américaine, chacun vingt-cinq (25) pieds de face à la ligne Sud de la place Lafayette sur quatre-vingt-sept (87) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le No Un forme l'angle des rues du Camp et Sud.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques à trois étages connue sous le nom de "Veranda Hotel", cuisine, etc., etc.

☞ Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours précédant celui de la vente.

Aussi—Quatre cent cinquante (450) actions aujourd'hui réduites à quatre cent vingt-une (421), de cent piastres chacune du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—L'acquéreur fournira un stock-note en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane de la somme de [illegible] cinq cent cinquante piastres ($8,550 00 cts) payable le 1er de juin 1868, ou renouvelable conformément aux termes de la charte de la dite Banque, et la balance du prix d'adjudication, comptant, au moment de l'adjudication.

L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités imposées à un actionnaire de la Banque des Citoyens et le stock-note ainsi fourni devra être identifié avec l'acte d'hypothèque consentie par J. L. Florance et son épouse en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en date du 11 de février 1837, au rapport de T. Seghers, autrefois notaire public en cette ville. 2o L'hypothèque additionnelle consentie par la dame Jeter, en faveur de la Banque des Citoyens, en date du 11 mars 1859, au rapport de A. Boudousquié, alors notaire public en cette ville, 3o Et l'acte de vente du shérif dans la présente affaire.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
28 avril—28—8, 16 23 30 mai

A. CHAPSKY vs T. C. TUPPER.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No [illegible]. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI trente mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Une certaine portion de terre vague située dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chesnut, Josephine et Plaquemines et formant l'angle des rues Jackson et Chesnut, et mesurant cent vingt pieds carrés et se compose des terrains désignés par les numéros Un, Deux, Trois, Quatre et d'une fraction du terrain numéro cinq, suivant plan dressé par Hugh Grant, voyer, le 30 mars 1846.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la Congrégation de l'Eglise de la Trinité Sainte, suivant acte au rapport de A Commandeur, notaire public en cette ville, en date du 20 mars 1861.

La dite portion de terre a été bien remblayée et élevée.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
28 avril—28—mai 8, 16, 23, 30

John Munroe & Co. vs. William E. Murphy.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 25 792—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI huit de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Quatre terrains situés dans la ville de Belleville, en cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les rues Sept, Huit, Neuf et Dix de la ville de Belleville, désignés par les numéros [illegible] Decatur et de Armas, d'après un plan dressé par L. H. Pilié ci-devant voyer, le [illegible] septembre 1846 et déposé en l'étude de A. C. Ainsworth, alors notaire public en cette ville.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Robert Murphy, curateur de la succession de E. Hogan, suivant acte au rapport de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, en date du 16 juin 1855.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
7 mai—16, 24, 30; juin 7

La Banque des Citoyens de la Louisiane v Alden Ford Dunbar.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 20,304.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI huit juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-Joseph, du Commerce et Julie, désigné par le numéro Quatre d'après un plan dressé par Hedin et Schiarbaum, architectes, le 13 janvier 1854 et déposé en l'étude d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur quatre-vingt huit pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble aussi avec cent trente-deux (132) actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—L'acquéreur fournira un stock-note pour la somme de deux mille six cent soixante dix-neuf piastres ($2 679) en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane payable le 1er de janvier 1869 ou renouvelable, conformément aux termes de la charte de la dite banque. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités imposées aux actionnaires et le stock-note ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente par la Banque des Citoyens de la Louisiane à Alden Ford Dunbar, au rapport d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 7 mai 1856 et avec l'acte de vente du shérif, dans la présente affaire. Et la balance du prix d'adjudication, comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
7 mai—16 24 30—7 juin

MALADIES DES YEUX.

LE DR HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr Sichel, à Paris, se charge exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 4 heures au No 140 rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 mai—1m

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhées, [illegible]érations, Engorgements, Dartres, [illegible], Scorbut etc., etc.

E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris,
Rue Conti et Bourgogne.
22 sept

VENTE A L'ENCAN

PAR G. DE FERIET.

Succession de
JOSEPH H. JOHNSTON.
— No. 20 220. —

Vente positive et sans limites, de Comptes et Créances dûs aux maisons commerciales de Rotchford, Brown & Cie., et Brown, Johnston & Cie.

PAR
GABRIEL DE FERIET,
ENCANTEUR,
BUREAU, No. 86 RUE BIENVILLE.

MARDI LE 26 MAI 1868, À MIDI, A LA BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CELLES DE DOUANE ET CANAL, IL SERA VENDU À L'ENCHÈRE PUBLIQUE, CONFORMÉMENT À UN ORDRE DE L'HONORABLE JOHN W. THOMAS, JUGE DE LA DEUXIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, EN DATE DU 15 AVRIL 1868, LES CRÉANCES SUIVANTES APPARTENANT AUX MAISONS COMMERCIALES DE ROTCHFORD, BROWN & CIE., ET BROWN, JOHNSTON & CIE., SAVOIR:

1 Thomas Nixon Tallahala, Mississippi, Billet dû le 24 décembre 1861, garanti par hypothèque sur une habitation ... 2,858 86
2 H Short, Providence, Louisiane, Billet dû le 18 février 1861, avec billet hypothécaire, (déposé comme sécurité collatérale) sur habitation, pour $2,500, dû le 15 février 1860 ... 2,679 57
3 William Hawes, Harris, Millikens Bend, Louisiane, Confession de jugement, dû le 2 janvier 1862 ... 23,505 76; Confession de Jugement, dû le 2 janvier 1863 ... 23,505 77; Confession de Jugement, dû le 2 janvier 1864 ... 23,505 77 — 70,517 30
Le tout garanti par première hypothèque sur une habitation située à Milliken's Bend contenant 3100 acres, avec une magnifique résidence, cabanes, etc.
4 T. J. Manley, Bolivar County, Mississippi, Créance (procès intenté) due le 9 mars 1866 ... 597 78
5 B et S. Pitard, Calhoun Dépôt, Mississippi, Créance due le 1er septembre 1865 ... 51 02
6 Garland Webb, Paroisse St Charles, Louisiane, Créance due le 31 décembre 1862 ... 146 10
7 Brown et Johnston, Vicksburg, Mississippi, Créance due le 1er septembre 1865 ... 99,644 68
8 W. O. Winn, Milliken's Bend, Le., les trois billets de $5,253 33 chaque dûs le 13 mars 1860 ... 15,759 99; Un billet de $5,286 66, dû le 27 mars 1860 ... 5,253 33; Cinq billets de $5,286 66 chaque, dûs le 13 décembre 1860 ... 26,433 30
Tous les billets ci-dessus décrits sont garantis par première hypothèque sur une habitation située dans la paroisse Madison, Le, par acte pardevant S. Magner, notaire public. Billet de Mary E. Winn, dû le 21 janvier 1867 ... 2,000 00; Billet de Mary E. Winn, dû le 21 janvier 1867 ... 3,000 00; Billet de Mary E. Winn, dû le 21 janvier 1867 ... 1,500 00; Billet de Mary E. Winn, dû le 21 janvier 1867 ... 200 00; Billet de Mary E. Winn, dû le 13 décembre 1860 ... 2,114 66 — 56,261 [illegible]
9 Julia Roane Pine Bluff, Arkansas, (procès intenté), créance due le 1er septembre 1865 ... 1,118 93
10 W. H. Rose, Village du Lac, Ark. Billet dû le 11 déc. 1861 ... 4,621 66
11 Dr. J. H. Moore, Deer Creek, Mississippi et Harrodsburg, Kentucky. Billet dû le 4 janvier 1868 ... 2 250 00
12 T. T. Wade, Skipwith's Landing, Mississippi, Créance due le 1er septembre 1865 (procès intenté) ... 1,079 22; Billet dû le 15 janvier 1861, (procès intenté) ... 2,400 00; Billet payable sur demande (procès intenté) ... 502 46 — 3,981 [illegible]
Le tout garanti par deux billets hypothécaires de J. R. Park et Lewis, dont un dû le 4 janvier 1862 ... $4,146 56 et l'autre dû le 4 janvier 1863 ... 4 831 60
13 Mc Kee et Lattimer—Neuf billets de $5 000 chacun, dûs le 12 février 1863 ... 45 000 00; Un billet dû le 12 février 1863 ... 6 627 63; Un billet dû le 12 février 1863 ... 6,000 00 — 57,627 63
Les billets décrits ci-dessus sont garantis par deuxième hypothèque sur l'Habitation Coutreras, située sur le Chemin de Fer du Golfe du Mexique, à 17 milles de la Nouvelle Orléans et six milles du fleuve, dans la paroisse St Bernard. Le dite habitation contient 3 [illegible] acres, dont 1100 acres défrichés avec machine à vapeur, sucrerie, maison de maître, cabanes, &c., &c.
Montant des premiers billets hypothécaires, portant huit pour cent d'intérêt à partir du 12 février 1862 ... 9,400 00; Moins ce montant ... 3,666 66 — 5,733 34
14 F. Loftin, billet (procès intenté) dû le 9 décembre 1861 ... 11,482 02; [illegible] dû le 4 janvier 1861 ... 1,497 68 — 12,979 70
15 Brown, Johnston et Cie, balance de comptes ... 300,011 50
16 Brown, Owen & Co, Memphis. Montant dû le 10 avril 1861 ... 75 35
17 Jas. Bowman, Waterproof, Louisiane. Créance due le 1er septembre 1865, (jugement rendu) ... 2,060 18
18o J. R. Downs, Vicksburg, Miss, billet dû le 6 oct. 1861 ... 1,219 00; " 7 mai 1862 ... 549 48; " 4 nov 1862 ... 675 00 — 2,443 48
19o J. T. Ellison, Dessonville, Miss, créance (procès intenté) due le 1er sept. 1865 ... 422 71; Billet (procès intenté) dû le 14 novembre 1861 ... 1,541 24 — 1,963 95
20o W. H. Advinston Eagle Bend, Le. créance (procès intenté) due le 1er sept 1865 ... 807 20
21o Wm E. Green, Bolivar County, Miss créance (procès intenté) due le 1er septembre 1865 ... 4 723 31; Billet (procès intenté) dû le 12 février 1862 ... 4,500 00; Moins ... 1,673 50 — 7,549 81
22 Wm Henderson, Milliken's Bend, Le, créance due le 1er septembre 1865 ... 337 73; Billet dû le 22 janvier 1862 ... 1,000 00 — 1,337 73
23 G. N Jordan, Yazoo City, Billet hypothécaire dû le 13 janvier 1861 ... 4,810 00; Billet hypothécaire dû le 25 janvier 1861 ... 4,625 00; Billet hypothécaire dû le 19 décembre 1860 ... 4,760 00; Billet hypothécaire dû le 11 février 1861 ... 4,732 00; Billet hypothécaire dû le 21 février 1861 ... 4,628 00; Billet hypothécaire dû le 29 février 1861 ... 4,743 00; Créance due le 1er septembre 1865 ... 675 23 — 28,971 23
Tous les dits billets sont garantis par 1ère hypothèque sur l'habitation du dit G. N. Jordan.
24 T. A. Mellon, Edwards' Depot, Mississippi, créance (procès institué) due le 1er septembre 1865 ... 1,724 45
25 G. N. Sparks, Lac Providence, Louisiane; Créance due le 1er septembre 1865 ... 110 83; Billet dû le 13 février 1862 (procès institué) ... 650 00; " le 26 mars 1862 ... 289 00; " le 7 mai 1862 ... 150 00; " le 7 mai 1862 ... 169 00; " le 7 mai 1862 ... 620 59; " le 21 mai 1862 ... 580 00; " le 3 mai 1862 ... 246 00 — 2 735 42; Moins ... 1,579 34 — 1,156 08
26 Water L. Otey, Marianna, Arkansas. Créance due le 1er septembre 1865 (jugement prononcé) ... 733 19
27 W. J. Wheless, Nlle-Orléans, créance (procès institué) due le 15 mars 1866 ... 430 93
28 A. R. Sherrill, Moulins de Pennington, Arkansas, créance, (procès institué) due le 1er septembre 1865 ... 855 16
29 W. B. Sherer, coin Camp et Girod, Nlle-Orléans, créance avec billet collatérale, attaché de Powell & Jeffries, dûs le 1er janvier 1861, de $13,615 28 (procès institué) ... 15,079 85
30 W F. Varner, Auburn, Arkansas, créance due le 1er septembre 1865 (procès institué) ... 2,296 10; Billet (procès institué) dû le 13 janvier 1862 ... 1,955 12; Billet (procès institué) dû le 11 février 1862 ... 1,955 12 — 6,206 34
31 J. H. Willis, Vicksburg, Miss, créance due le 1er septembre 1865 ... 3,674 51
32 R. H. Hargraves et A. Thompson, billet (procès institué) dû le 2 mars 1867 ... 2,686 66
33 Benjamin Row, Fort Adams Miss. Billet dû le 18 décembre 1867 ... 2,500 00
34 Mary R. Chichester, Brownsville, Miss., créance (procès institué) dû le 1er septembre 1865 ... 1,879 13
35 John Cowan, Bovina (Miss) créance (procès institué) due le 1er septembre 1865 ... 72 99; Billet (procès institué) dû le 3 mai 1862 ... 650 00 — 722 99; Moins ... 209 71 — 513 28
36 P. Doherty, Tunica, Louisiane, créance (procès institué) due le 1er septembre 1865 ... 264 38
37 David L. Dunn, Memphis, créance (procès institué) due le 1er septembre 1865 ... 165 34
38 David M. Fulton, Canton, Mississippi, créance due le 1er septembre 1865 ... 568 34; Billet dû le 3 mai 1862 ... 450 00 — 1,018 34
39 Madame Ann D Halsey, Greenville, Miss. créance due le 1er septembre 1865 ... 2,573 02; Billet dû le 1er décembre 1861 ... 3,000 00; Billet dû le 10 novembre 1862 ... 3,000 00 — 8,573 02
Sans prescription. Ces créances sont réduites de moitié et sont garanties par hypothèque sur l'habitation de la dite madame Halsey.
40 Solon B Jones, Pine Bluff, Arkansas, créance (en procès) due le 1er septembre 1865 ... 5,396 [illegible]
41 Geo. W. B. Messenger, Deer Creek, Mississippi, créance approuvée due le 1er septembre 1865 ... 290 68
42 Z. C. Offutt, Greenville, Mississippi, créance (en procès) due le 1er septembre 1865 ... 376 33
43 Mme Sarah Row, de Tunica, Le. compte dû le 1er sept. 1865 ... 773 88
44 Emely M. Smith, de Red Fork, Ark., compte en procès dû le 1er sept. 1865 ... 341 25; billet dû le 16 mars 1862 ... 1,100 00 — 1,441 25
45 H. Short, de Lake Providence, compte dû le 1er sept. 1865, approuvé ... 1,330 98
46 Mrs E. Blythe, de New Geccony, Ark. compte en procès, dû le 1er sept. 1865 ... 1,252 [illegible]
47 S. W. Taylor, de Bolivia, Miss., billet dû le 18 mars 1861 ... 2,991 82
48 G. G. Torrey, de Bolivar, Miss., compte dû le 1er sept 1865 ... 898 52; billet dû le 4 oct. 1860 ... 30,797 47 — 31,695 99
Jugement enregistré, garanti par hypothèque.
49 A. M. Young, de Vicksburg, Miss., compte en procès, dû le 1er sept. 1865 ... 950 56
50 F. Griffing, de Rodney, Miss billet en procès, dû le 17 janvier 1860 ... 500 00; moins déduction faite pour crédit ... 130 00 — 370 00
51 Dr G. G Noland, de Rodney, Miss, billet dû le 10 déc. 1867 ... 172 96
Susan E. Parks, A. G Ward & Mary E. Ward, de Providence, Le., billet (en procès) dû le 19 mai 1862 ... 1,600 00; Billet (en procès) dû le 19 mai 1864 ... 600 00; Billet (en procès) dû le 19 juin 1862 ... 564 00 — 2,740 00; Moins déduction faite pour crédit ... 31 10 — 2,708 90
52 Susan E Parks & A. G. Ward, de Providence, Le., billet dû le 31 déc. 1862 ... 4,397 85; Billet dû le 13 déc. 1862 ... 4,428 86 — 8,826 71
Garantis par leurs deux billets hypothécaires collatéraux sur une habitation pour $3,940 52 et $4,970 80
53 W. S Harper, de Rodney, Miss, billet hypothécaire dû le 9 janvier 1861, garanti par hypothèque sur l'habitation ... 3,252 96
54 Gillespie, Jordan & Co, de Morehouse, Le. Leurs traites acceptées par H. & W. T. Jordan, due le 14 février 1862 (en procès) ... 1,581 57; Traite due le 13 janvier 1862 (en procès) ... 3,224 50 — 4,806 07
55 J. D. McNeil, de Allenton, Ala, billet dû le 5 mars 1861 sans prescription ... 846 96
56 Mme Sarah Cowan, de Vicksburg, Miss, compte en procès dû le 1er septembre 1865 ... 391 25
57 Succession de Saml Garland, Jacqueria Co Miss, et Lynchburg, Va. compte en procès, due le 7 mars 1866 ... 3,416 96
58 Silas M Tucker, de Lake Providence, Le, billet dû le 4 janvier 1861, jugement rendu ... 1,768 50
59 C Perkins, de Rodney, Miss billet en procès dû le 9 décembre 1860 ... 1,384 43
60 Endos de Logan, Sonat & Claiborne, du billet de W. A. Richardson, dû le 3 mars 1862, jugement rendu ... 806 23
61 Wm E. Bolls, de Rodney, Miss, billet en procès dû le 3 mai 1862 ... 307 77
62 Dépôt dans la Banque Continental de New York ... 5,100 00
63 E. C. McComb, de San Francisco, Cal, compte dû le 14 juillet 1862 ... 500 00
64 Chis H. Imes, de la Passe-Christian, Miss, compte dû le 1er juillet 1861 ... 178 53; Billet dû le 10 janvier 1863 ... 1,041 70 — 1,220 23
65 C. Noonan, Nlle-Orléans, compte dû le 1er janvier 1863 ... 179 81
66 Wright & Allen, billet dû le 18 avril 1861 ... 700 00
67 E. F. Scott Belefield, Greenville County, Virginie, billet dû le 4 février 1861 ... 4,721 50
68 Pilcher & Goodrich, traite de S. H. Tucker, dû le 18 novembre 1861. (Jugement prononcé) ... 4,647 40
69 City Bank de Nashville, dépôt en argent ... 1,290 00
70 George Connoly, traite acceptée de Mary C. Bledsoe, endossée par W. F. Bledsoe, due le 4 janvier 1862 ... 1,225 00
71 J. D. Fondren, Galveston, Texas, traite acceptée de S. R. Fondren, dû le 17 décembre 1861 ... 1,700 00; Traite acceptée de S. R. Fondren, due le 17 novembre 1861 ... 1,400 00; Billet dû le 12 mai 1863 ... 3,208 94; Billet dû le 12 avril 1863 ... 3,208 94 — 9,517 88
72 A. D. Kelly & Co, Nouvelle Orléans, billet dû le 10 août 1862 ... 2,500 00
73 S. C. Farrar, Norfolk, Virginie compte en procès ... 5,439 12
74 J. W. Patton, Rodney, Mis. compte en procès, dû le 4 janvier 1861 ... 750 00
75 D. Meyers, Deer Creek, Miss, billet dû le 1er avril 1862 ... 672 70
76 Phoebe Tyson, St-Joseph Le. billet dû le 18 mai 1859 ... 254 84; Billet dû le 4 janvier 1860 ... 1,518 84; " " 18 mai 1859 ... 1,126 85; " " 18 mai 1860 ... 1,126 85 — 4,027 38
77 Randall Gibson, Warrenton Miss, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 49 49
78 Mme Elizabeth Goldman, Waterproof, Le, compte dû le 1er sept. 1865 ... 72 57
79 R. R. Scott, Rodney, Miss, compte (en procès) dû le 1er sept. 1865 ... 156 63
80 Ich F. McGee, Philips Co, Ark., Balance due sur un billet hypothécaire de $10,000 dû le 15 mai 1860 (garanti par hypothèque sur l'habitation ... 2,392 81
81 J. A. Craig et J. M. Craig, Chicot County, Ark, billet dû le 8 avril 1863 ... 2,500 00
82 John Abston, Dorhold, Louisiane, Balance de Compte ... 281 75
83 Brooks & Smedes, Vicksburg, Mississippi, Compte dû le 6 octobre 1865 ... 750 00
84 Succession J. Hoisen. Columbia, Arkansas (Compte prouvé en Cour) dû le 1er septembre 1865 ... 792 68; Billet (prouvé en Cour) dû le 19 juin 1862 ... 800 00 — 1,592 68
85 R. O. Edwards & Co. Jackson, Mississippi, Billet dû 10 février 1859 (en Cour) ... 7 314 59; Moins ... 1,346 55 — 6,068 04
86 John D. Fondren, Galveston, Texas, Billet dû le 9 mars 1865 ... 500 00; Moins ... 27 79 — 472 21
87 Francis Ficklin, Morton P., Mississippi, Compte dû le 1er juillet 1860 ... 76 07
88 W. H. Sutton Columbia, Arkansas (Confession de Jugement) ... 4,136 22
89 John Sumner, Lake Village, Arkansas, Billet hypothécaire dû le 7 avril 1862 ... 2,098 60; Billet hypothécaire dû le 7 décembre 1861 ... 4,408 87; Billet dû le 18 avril 1862 ... 247 10; Billet dû le 15 mai 1862 ... 1,200 00; Compte dû le 1er septembre 1865 ... 406 36 — 8,331 21; Moins ... 7 305 07 — 1,026 14
90 Samuel Templeton, Monticello, Le., billet (en procès) dû le 8 janvier 1867 ... 325 74
91 Joseph Templeton, Vicksburg, Miss, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 156 82
92 M. W. Trimble, Grenada, Miss, compte dû le 1er septembre 1865 ... 129 64
93 Tompkins & Walker, Warrenton, Miss compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 5,176 91
94 G. W. Trimble, Grenada, Miss, compte dû le 1er septembre 1865 ... 144 73
95 J. A. Trousdale, Lake Providence, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 1,437 68
96 Eli Tullis, de St-Joseph, Le, (procès intenté) due le 1er septembre 1865 ... 392 95
97 Eli Waites (procès intenté), dû le 1er septembre 1865 ... 215 04
98 H. F. Walworth, de Natchez, compte dû le 10 novembre 1865 ... 328 67
99 Francis Webb, de la paroisse St Charles, montant dû le 31 décembre 1862 ... 30,099 72
100 Witherspoon & Voorhies, de Columbia, Ark., (procès intenté) dû le 1er septembre 1865 ... 860 15
101 T. J. Wright, de Vicksburg, Miss, montant dû le 1er septembre 1865 ... 212 24
102 Dr Geo W. Woobury, de Yazoo City, compte dû le 1er septembre 1865 ... 1,737 86
103 Elijah Young, de Canton, Miss, compte dû le 1er septembre 1865 ... 1,306 55
104 G. W. Robinson, de Memphis, balance de compte due le 1er septembre 1865 ... 449 46
105 J. B. Patton de Rodney, Miss, billet (en procès) dû 4 août 1858 ... 265 00; Billet (en procès) dû 4 août 1859 ... 280 00 — 545 00
106 W. F. & R. O. Starke, de Bolivar County, Miss, billet dû le 23 novembre 1862 ... 1,040 00; En procès—billet dû le 4 mai 1862 ... 3,000 00; billet dû le 10 janvier 1863 ... 5,100 00; billet dû le 4 mai 1862 ... 1,500 00; billet dû le 28 novembre 1862 ... 930 00; billet dû le 8 décembre 1862 ... 1,610 00; billet dû le 18 février 1862 ... 4,780 00; billet dû le 18 nov. 1864 ... 4,680 00; billet dû le 14 avril 1863 ... 900 00 — 23,540 00
107 M. H. Steed, de Warrenton, Miss, compte dû le 1er septembre 1865 ... 167 58; 3 billets dû 10 novembre 1862 ... 733 00 — 900 58
108 Wm E. Starke, Nouvelle-Orléans, compte dû le 1er janvier 1862 ... 7,551 57
109 Mary B. Sexton, de Desha Co., Ark., billet (en procès) dû le 28 février 1863 ... 3,120 00; Billet (en procès) dû le 3 mai 1862 ... 4,360 00; Billet (en procès) dû le 13 mai 1862 ... 4,160 00 — 11,640 00; Moins, déduction faite pour crédit ... 288 78 — 11,351 22
110 Mrs M. A. Session, de Warrenton, Miss. Compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 49 56; Billet dû le 31 janvier 1863 ... 500 00 — 549 56
111 Geo. W. Sexton, de Desha Co, Ark. Compte dû le 1er septembre 1865 (en procès) ... 139 38; Billet dû le 31 janvier 1863 (en procès) ... 1,200 00 — 1,339 38
112 S. R. Smith & Co., de Greenville, Miss, Compte dû le 1er septembre 1865 ... 55 76
113 En actions du Chemin de fer de Vicksburg, (Shreveport Rail Road) ... 1,000 00
114 Jno E. Stroud, de Cypress Bend, Rivière Arkansas, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 173 12
115 Wm Rawls, de Warrenton, Miss, Compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 842 64
116 Saml Templeton, de Monticello, Le. Sa traite acceptée par Rotchford, Brown & Co, dû le 13 novembre 1861 ... 1,377 06
117 Vincent Row, de Percy Creek, Miss. Compte (en procès) dû le 1er sept. 1865 ... 1,301 55
118 Hiram Roberts, de Warrenton, Mississippi, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 314 99; Billet (en procès) dû le 14 décembre 1861 ... 432 00; Billet (en procès) dû le 10 novembre 1862 ... 1,200 00; Billet (en procès) dû le 7 janvier 1861 ... 429 00 — 2,376 99
120 Geo. W. Row, de Percy Creek, Mississippi, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 656 81
121 H. D. Robertson, de Boltons' Depot, Mississippi, compte dû le 1er septembre 1865 ... 309 75; Billet dû le 19 mai 1862 ... 250 00 — 559 75
122 J. G. & J. S. Row, Tunica, Louisiane, compte (en procès) dû le 1er septem 1865 ... 153 12
123 A. D. Russell, de Warsaw, Louisiane, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 1,274 22
124 B. F. Russell, de Warsaw, (Lne), billet (en procès) dû le 20 octobre 1862 ... 850 00; Billet (en procès) dû le 30 octobre 1862 ... 723 52; Billet (en procès), dû le 25 décembre 1862 ... 240 00 — 1,813 52
125 Michael Ryan, d'Alexandrie, Lne, billet dû le 30 décembre 1860 ... 4,600 00; Billet dû le 24 décembre 1860 ... 5,400 00; Billet dû le 10 octobre 1861 ... 5,400 00; " le 10 février 1862 ... 5,400 00 — 20,800 00
Moins déduction faite pour crédit ... 509 64 — 20,290 36
126 D. M. Savoy, de Warrenton, Mississippi, billet (en procès) dû le 8 novembre 1861 ... 1,392 44; Compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 98 50 — 1,490 94
127 S. B. Stampley, de St-Joseph, Lne, compte (en procès) dû le 1er septem. 1865 ... 196 08
128 T. V. Noland, de Woodville, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 1,149 24; Moins déduction faite pour crédit ... 617 87 — 531 37
129 H. P. Noland, de Bovina, Miss., (compte en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 1,108 98; Moins déduction faite pour crédit ... 617 87 — 491 11
130 Fortes & Landier, de Satartia, Miss., compte dû le 1er septembre 1865 ... 1,095 17
131 A. W. Partin, de Holly Retreat, Miss., compte (en procès) ... 1,821 59
132 J. W. & W. A. Percy, de Greenville, Miss. Billet dû le 19 février 1862 (en procès) ... 4,300 00; Billet dû le 26 juin 1862 (en procès) ... 1,000 00; Billet dû le 13 novembre 1862 (en procès) ... 4,600 00; Billet dû le 9 novembre 1862 (en procès) ... 4,370 00; Billet dû le 13 février 1863 (en procès) ... 5,000 00; Billet dû le 20 mars 1862 (en procès) ... 3,740 00 — 23,010 00; Moins déduction faite pour crédit ... 130 82 — 22,879 18
133 T. N. Pulley, de Providence, Louisiane. compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 142 15
134 E. G. Marble & W. E. Green, de Bovina, Miss., (compte en procès) dû le 20 février 1861 ... 6 016 36
135 E. G. Marble, J. C. & A. F. Newman (compte en procès) dû le 1er juin 1861 ... 1,859 59
136 E. G. Marble & E. D. Downs, compte (en procès) dû le 20 fév. 1861 ... 5,536 32 — 13,572 27
137 E. Mortimer, de Greenwood, Miss., compte (en procès) dû le 5 novembre 1865 ... 695 44
138 Geo. P. Murchison de Waterproof, Lne., compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 363 73
139 Dr. D. B. Nailor, de Vicksburg, Miss., compte dû le 1er septembre 1865 ... 329 63; Billet dû le 13 mai 1862 ... 1,000 00 — 1,329 63
140 John G. Neelly, de Millikens Bend, billet dû le 24 novembre 1862 ... 5,312 50; Billet dû le 11 février 1867, (jugement rendu) ... 670 71 — 5,983 21
141 Neelly & Snyder de Milliken's Bend, compte (en procès) dû le 1er sept. 1865 ... 517 10
142 Sarah D. Partee de Satartia, Miss., billet dû le 13 mai 1862 ... 2000 00
143 France Nolan, de Bovina, Mississippi, compte (en procès) dû le 1er sept. 1865 ... 556 40; Moins déduction faite pour crédit ... 265 00 — 271 40
144 Jos. Noland, de Millekins Bend, Lne., compte dû le 1er sept. 1865 ... 1052 91
145 Avery Noland, de Milliken's Bend, Le, compte dû le 1er septembre 1865 ... 150 21; Billet dû le 14 février 1862 ... 5,097 00; " " 7 avril 1862 ... 392 91; " " 26 déc. 1864 ... 5,100 00; " " 10 mars 1865 ... 2,496 00 — 13,236 12
146 J. M. Johnson, de Warrenton, Miss., compte dû le 1er septembre 1865, (en procès) ... 1,005 32
147 Benj. Johnson, de Warrenton, Miss., compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 354 27; Billet (en procès) dû le 29 avril 1862 ... 1,040 00 — 1,394 27
148 Robert Lenier, compte dû le 1er juin 1862 ... 4,763 92
149 W. A. Leighton, de Richmond, Le, compte dû le 1er septembre 1865 ... 227 13
150 N. D. Link, de Yazoo City, Miss, compte dû le 1er septembre 1865 ... 158 38
151 H. R. Lott, de Floyd, Le, compte (en procès) dû le 1er juillet 1860 ... 243 89
152 Flowers McGregor, de Pine Bluff, Arkansas, billet dû le 13 juin 1862 ... 1,560 00; Billet dû le 13 janvier 1863 ... 1,740 00 — 3,300 00; Moins déduction faite pour crédit ... 2,176 00 — 1,124 00
153 Wm. McNeill, de Bolton Depot, Miss., compte (en procès) dû le 1er sept. 1865 ... 14,482 70
154 Thomas H. McNeill, de Cosboma, Miss., compte (en procès) dû le 1er sept. 1865 ... 279 86; Billet (en procès) dû le 17 novembre 1861 ... 1 607 75 — 1,887 61
155 S. T Massey, de Yazoo City, compte dû le 1er septembre 1865 ... 2,095 00
156 M. F. Maher de Millikens Bend, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 1,757 79; Billet (en procès) dû le 9 avril 1862 ... 1,250 00 — 3,007 79; Moins déduction faite pour crédit ... 1,971 37 — 1,036 22
157 George Henderson, de Cayuga, Miss., compte (en procès) dû le 1er sept. 1865 ... 365 41
158 W. H. Henderson de Warrenton, Miss., (compte en procès) dû le 1er sept. 1865 ... 357 54
159 Mary M. Hicks, de Bovina, Miss., compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 871 98; Moins déduction faite pour crédit ... 419 42 — 452 56
160 E. Hildebrand, de Warrenton, Miss., compte (en procès) dû le 1er sept. 1865 ... 27 37; Billet (en procès) dû le 4 novembre 1862 ... 300 00 — 327 37
161 J. H. Holt, d'Alexandrie, Le., billet dû le 7 avril 1862 ... 268 77; " " 7 " ... 334 00; " " ... 383 00; Compte dû le 1er sept. 1865 ... 331 37 — 1 317 42
162 J. T. Holliday de Vicksburg, Miss, compte (en procès) dû le 1er sept. 1865 ... [illegible]
163 A. C. Hatchin, de Cayuga, Miss., billet dû le 17 juin 1862 ... 2,180 00; Billet dû le 14 février 1862 ... 2,100 00 — 4,280 00; Moins déduction faite pour crédit ... [illegible] — 4,140 57
164 J. W. Hunt, de Warrenton, Miss., billet (en procès) dû le 4 mai 1862 ... 850 00; Moins déduction faite pour crédit ... 12 98 — 837 02
165 A. Hudgens, Pine Bluff, Ark., compte (en procès) dû le 5 février 1866 ... 1 893 25
166 L. D. Hullum, de Warrenton, Miss, compte en procès, dû le 1er septembre 1865 ... 93 47; Billet en procès dû le 4 novembre 1862 ... 400 00 — 493 47
167 J. J. Jackson & Co, de Helena, Ark, compte dû le 1er septembre 1865 ... 5,207 82
168 J. W. Irwin, de Pennington's Mills, Ark, compte en procès dû le 1er sept. 1865 ... 7,330 00
169 Geo. W. Fisher, de Cayuga, Miss, compte dû le 1er septembre 1865 ... 662 60; Billet dû le 3 mai 1862 ... 600 00; Billet dû le 20 mai 1862 ... 930 00 — 2,192 60
170 L. G. Galloway, exécuteur de Bolivar Co, Miss, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 1,708 57
171 E. R. Greer, de Vaughan's Station, Miss, compte (en procès) dû le 21 mai 1861 ... 3,098 36
172 Washington E. Green, de Vicksburg, Miss, compte dû le 10 décembre 1867 ... 513 56; Billet dû le 3 mai 1862 ... 750 00; Billet dû le 16 janvier 1862 ... 3,120 00 — 4,383 56
173 W. S. Ginn, de Fort Adams, Miss, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 1,346 02
174 Mrs S. Guice, de Trinity, Le, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 215 70
175 Wm High Harris, de Milldale, Miss, compte (en procès) dû le 1er sept 1865 ... 376 32
176 J. M. Halbert, de Forrest Depot, Miss, compte dû le 1er sept 1865 ... 67 40
177 F. S. Hall, de Waterproof, Le, compte dû le 1er septembre 1865 ... *644 40; Billet du le 4 mai 1862 ... *525 00 — 1,169 40
178 W. H. Boykin, de Brownsville, Miss, compte dû le 1er septembre 1865 ... 40 81
179 Beverly Blunt, de Raymond Miss, compte dû le 1er septembre 1865 ... 64 65
180 E. H. Hicks, Jas Stuart, W. R. Dent, de Rodney, Miss, billet (en procès) dû le 27 novembre 1858 ... 2,029 63
181 R. H. & Mary Truly, de Rodney, Miss, billet (en procès) dû le 4 nov 1859 ... 1,436 03; Billet (en procès) dû le 4 juin 1860 ... 1,566 58; Billet (en procès) dû le 4 juin 1861 ... 1 697 15 — 4 699 76; Moins déduction faite pour crédit ... 168 00 — 4,531 76
182 James Stuart, D. J. Dohan, de Rodney, Miss, billet dû le 5 octobre 1860 ... *1,750 00; billet dû le 5 janv 1861 ... *1,750 00 — 3,500 00
*Jugement rendu.
183 James Stewart, de Rodney, Miss, billet dû le 4 sept 1858 ... *2,382 81; " " 4 oct. 1859 ... *2,382 81; " " 4 nov. 1859 ... *2 382 81; " " 4 déc. 1859 ... *2 382 81; " " 4 jan. 1860 ... *2,382 81 — 11,914 05
184 Dr J. B. Sullivan, de Cotile, Le, billet hypothécaire dû le 15 fév. 1860 ... 6,927 92; Billet dû le 15 fév. 1860 ... 6,927 93 — 13,855 85
185 W. H. Johnson, de Vicksburg, Billet hypothécaire dû le 20 janvier 1861 ... *4 649 77; Billet hypothécaire dû le 23 janvier 1861 ... *4 649 77; Billet hypothécaire dû le 11 janvier 1861 ... *4,649 77; Billet hypothécaire dû le 25 janvier 1862 ... *4 649 82 — 18,599 13
Moins déduction faite pour crédit ... 841 34 — 17,757 79
186 B. C. Williams, de la Paroisse Carroll, Louisiane, Billet, en procès, dû le 18 mars 1862 ... 228 36
187 Mary C. Bledsoe, de Bramin, Texas. Billet hypothécaire dû le 30 mars 1864 ... 5,124 35; Billet hypothécaire dû le 30 mars 1865 ... 5,124 35 — 10,248 70
188 D. W. Graves, de Tremont, Arkansas, Billet en procès, dû le 17 janvier 1862 ... 849 80
189 Joe G. Ellis, de la Nlle-Orléans, Billet dû ... 2,000 00
190 J. R. Porter, de Yazoo City, Billet, en procès, dû le 27 novembre 1861 ... 1,828 00
191 Joshua James, sa Traite sur Fellows & Co, endossée par A. B. Reading & Bros, dû le 4 décembre 1860 ... 412 02
192 C. M. Rutherford, de la Nlle Orléans, Billet dû le 12 octobre 1860 ... 2,673 93
193 John G. Corban, Trinité, Le, compte (en procès) dû le 1er sept., 1865 ... 121 90; Billet en procès, dû le 15 février 1863 ... 1,000 00 — 1,121 90
194 Meredith Calhoun, Alexandria, Le., compte en procès, dû le 1er sept. 1865 ... 478 48
195 A. Coody, Sartatia, Miss, compte dû le 1er sept. 1865 ... 364 62
196 J. S. Deputy, Hélèna, Ark., compte en procès, dû le 1er sept. 1865 ... 284 46; Billet en procès, dû le 28 mars 1862 ... 5,060 00 — 5,344 46
197 Thomas Coleman, Brandon, Miss., compte dû le 1er sept. 1865 ... 164 68
198 W. E. Daniel, Greenville, Miss, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 667 38
199 E. D. Downs, Vicksburg, Miss., compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 643 36
200 Hugh Dunning, Hazlehurst, Miss., compte (en procès), dû le 1er septembre 1865 ... 513 99
201 J. D. Allen, Cotile, Lne., compte dû le 1er sept. 1865 ... 2,679 66
202 Mark Alexander, Silver Creek landing, Miss., compte dû le 1er sept., 1865 ... 4,106 88
203 Ellen D. Bachelor, Bovina, Miss., compte dû le 1er sept. 1865 ... 354 49
204 John Barefield, Vickburg, Miss., compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 119 33
205 Bedford & Miller, Warrenton, Miss., billet dû le 3 mai 1862 ... 550 00; Moins ... 185 40 — 364 60
206 H. L. Biscoe, Helena, Arkansas, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 322 94
207 C. Ira Bowman, Waterproof, Le, compte dû le 1er septembre 1865 ... 426 01; Billet dû le 16 mai 1862 ... 1,350 00 — 1,776 01
208 Atlas F. Brown, St-Joseph, Le, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 1,811 01
209 C. Ira & M. J. Bowman, Waterproof, Le, compte dû le 1er septembre 1865 ... 1,449 51
Billet (en procès) dû le 3 mai 1862 ... 500 00 — 2,411 01
210 Bocage & McNally, Pine Bluff, Ark., compte dû le 1er septemb 1865 en procès ... 400 40
211 M. J. Bowman, Waterproof, Le, compte en procès, dû le 1er septembre 1865 ... 280 12
212 S. S. Booth, Vicksburg, Miss, compte en procès, dû le 1er septembre 1865 ... 1,248 74
213 R. Bloomer, Nouvelle-Orléans, compte dû le 8 septembre 1862 ... 304 30
214 J. S. Hall, Richland, Ark., compte dû le 1er sept. 1865 ... 259 17
215 Mrs. M. Hendricks, Meldale, Miss, compte (en procès) dû le 1er sept. 1865 ... 114 94
216 Succession D. S Stacey, Paroisse Concordia, Lne, compte en procès, dû le 1er septembre 1865 ... 187 77
217 T. W. Compton, St-Joseph, Lne, compte en procès, dû le 8 mai 1862 ... 242 12
218 Succession de J. M. Smith, Vicksburg, Miss, compte en procès dû le 1er sept 1865 ... 81 07
219 Succession T. C. Hall, Waterproof, Le, compte dû le 1er septembre 1865. Jugement rendu ... 3,919 39
220 Thomas N. Harrison, Madison Parish, Louisiane, Billet hypothécaire (sans prescription) dû le 21 novembre 1861 ... 2,100 00; Louisa M. Stickney, Marengo County Alabama, billet dû le 28 mars 1867 ... 436 00 — 2,536 00
221 B. G. Luckett, Warrenton, Mississippi, billet dû le 3 janvier 1867 ... 980 00; Billet dû le 3 mai 1862 ... 437 00 — 1,417 00
222 Succession de F. B. Tompkins, Warrenton, Mississippi, compte (en procès) dû le 1er septembre 1865 ... 248 48
223 Succession J. E. Harris, Warrenton, Mississippi, compte en procès, dû le 1er septembre 1865 ... 1,214 06
224 Succession J. Wilson, Vicksburg, Mississippi, compte en procès, dû le 1er septembre 1865 ... 1,830 12
225 Kinchen Exum, Dessonville, Miss., compte dû le 1er septembre 1865 ... 274 19; Billet dû le 31 octobre 1862 ... 2,800 00 — 3,074 19
226 J. W. Felts, Red Fork, Arkansas, compte dû le 1er septembre 1865 (en procès) ... 120 18
227 Stephen Castleman, Warrenton, Miss., compte (en procès) dû le 1er sept. 1865 ... 552 10
228 J. L. Claudel, paroisse Madison, Le., compte en procès, dû le 1er sept. 1865 ... 214 60
229 W. M. Carder, Red Fork, Ark., compte dû le 1er sept. 1865 ... 465 85; Billet dû le 23 déc 1861 ... 3,119 65 — 3,585 50
230 Dr. H. D. Coffield, Lake Providence, Le, compte en procès, dû le 1er sept. 1865 ... 252 65; Billet en procès, dû le 7 déc. 1862 ... 2,100 00; Billet en procès, dû le 28 nov. 1862 ... 3,960 00 — 6,312 65
231 Sarah M. Collier, Ft Adams, Miss., compte dû le 1er sept. 1865 ... 280 80
232 John T. Cochran, Quebec, Madison, Parish Le, compte dû le 1er sept. 1865 ... 501 58
* Jugement est rendu.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 25 avril—2 16 26 mai

Terrains de prix pour bâtir, dans la rue St-Jean Baptiste, à proximité du cimetière de la rue Louisa.—Egalement, beaux terrains près l'ancienne "Plaine des Raquettes."

PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Bienville, No 86.

SAMEDI, 16 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique—

1o—Quatre terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Piété, St Avide, (maintenant Claiborne), Désiré et St-Jean Baptiste. Les dits terrains sont désignés par les Nos 12 et 13 ayant chacun 34 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue St Jean-Baptiste, sur 170 pieds 6 pouces de profondeur. Les terrains Nos 14 et 15 ont chacun 34 pieds 6 pouces de face à la rue Claiborne, sur 170 pieds 6 pouces de profondeur, et touchent aux terrains Nos 12 et 13 sur la ligne du fond.

2o—Quatre terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Vertu, Annette Magistrats et Nlle-Orléans. Les dits terrains sont désignés par les Nos 12, 13, 23 et 24. Les terrains Nos 12 et 13 ont chacun 30 pieds de face à la rue Vertu, sur 159 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur. Les terrains Nos 23 et 24 ont chacun 30 pieds de face à la rue Magistrats, sur 159 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur et touchent aux terrains Nos 12 et 13 sur la ligne du fond.

Conditions—La moitié comptant; le reste à un an de crédit, en billets portant hypothèque sur les dites propriétés et 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant A. E. Bienvenu, notaire public. 15 mai

Vente positive pour effectuer un partage
Veuve A. Castillo et autres, vs. les héritiers de R. Castanedo et autres—No 32,001—du docket de la Deuxième Cour.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

SAMEDI, 16 mai 1868, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un décret rendu par la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 13 avril 1868—

Tous les droits, titres et intérêts des parties, dans une moitié indivise de terre située sur le bord du Bayou, entre la propriété de Cabot D. Goshe et celle qui appartenait à Paul Cheval (maintenant de J. Pemberton). Le No 1 mesure 15 pieds de face au Chemin du Bayou, sur 159 pieds 9 pouces de profondeur d'un côté et 138 pieds 6 pouces 5 lignes de l'autre. Le No 2 mesure 15 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Kerlerec, sur 158 pieds de profondeur. Le No 3 mesure 15 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Kerlerec, sur 158 pieds 10 pouces de profondeur. Le No 4 mesure 16 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Kerlerec, sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur. Le tout plus ou moins, d'après le plan qui sera exhibé au moment de la vente. Les autres terrains appartenant aux parties sont inventoriés sur le plan des parties, ainsi qu'il est mentionné dans les procédures susdites de la Cour.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant A. Dorlencourt, notaire public, aux frais des acquéreurs. 15 avril 21—mai 9, 16

VENTE POSITIVE POUR CAUSE DE DEPART.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

LUNDI [illegible] à midi [illegible] Maison [illegible] composant, armoires, étagères, installations, vitrerie, verrerie [illegible].

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 16 mai

Maison et Terrain dans la rue Cassacalvo, entre les rues Poètes et Espagne. Egalement—un terrain un dans la rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Espagne.

Succession de Courone Vasseur—No 31,931.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

JEUDI 21 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans daté du 4 avril 1868—

1o Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Cassacalvo, Espagne, Moreau et Poètes. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue Cassacalvo sur 98 pieds de profondeur.

Les bâtisses et améliorations comprennent une bâtisse à étage, couverte en ardoises, dans le fond du terrain, lieux d'aisance, cuve, &c.

2o—Un autre terrain situé dans le même District que le susdit, dans l'îlet compris entre les rues Urquhart, Mandeville, Rorbel et Espagne. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces de profondeur.

Le tout d'après un plan dressé par C. A. de Armas, arpenteur civil et arpenteur, et daté du 16 avril 1868.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, devant [illegible] jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées pour un montant suffisant, et la police devra être transférée à l'exécuteur testamentaire; en cas de procès l'acquéreur devra payer cinq pour cent honoraires d'avocat, sur le montant recouvré, lesquels honoraires seront également garantis par hypothèque.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, par devant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21avril—21, 28, 2, 9, 16, 21mai

Actions! Actions! Actions
Succession de Jonathan Arthur.—No 28,887.
Par G. DE FERIET, Encanteur.
Bureau, rue Bienville No 86.

SAMEDI 23 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 11 mai 1868—

Vingt actions du "Good Intent Dry Dock Co", de la Nlle-Orléans.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11mai—14, 16, 20, 23

Meubles. Meubles. Meubles.
Succession de B. O. VIGNAUD.—No 32 036.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau et salle d'encan, rue Bienville, No 86.

LUNDI, 25 mai 1868, à 11 heures du matin, il sera vendu sur les lieux, rue Bourgogne, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 8 mai 1868—

Un assortiment général de meubles.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 12 mai

Terrains de prix dans le voisinage immédiat du Fair Grounds.
Succession de MARY E. HEBERT—No
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

MARDI, 2 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. H. Cooley, juge de la Cour de District de la paroisse Avoyelles, daté du 22 avril 1868, les propriétés ci-après décrites—

SEPT TERRAINS, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages appartenant aux dits terrains qui sont situés au faubourg Kernion. Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Chemin Gentilly, et les rues Castiglione, Roselière et O'Riley. Les dits terrains sont désignés par les Nos 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14. Le tout d'après un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil et architecte, en date du 30 avril 1868.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, par devant Edward Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.
2 mai—2, 9, 16, 21 30

Propriétés de prix dans le Deuxième et Troisième Districts.
Succession de veuve Chs. Maillot.
No 25,741.
PAR G. DE FERIET, Encanteur.
Bureau, rue Bienville, No 86.

JEUDI, 21 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 15 avril 1868, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir—

1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne Hôpital, Remparts et Ursulines, commençant à 88 pieds de ladite rue de l'Hôpital et ayant, au pied français, 22 pieds de face à ladite rue Bourgogne, sur une profondeur de 90 pieds s'ouvrant de 10 pouces à une distance de cinquante pieds de la rue Bourgogne, dans la direction de la rue de l'Hôpital, et de là ayant vingt-deux pieds 10 pouces de large jusqu'à la ligne du fond.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et comprenant une maison en briques et d'autres dépendances.

2o Trois terrains situés au nouveau faubourg Marigny, Troisième District, désignés par les Nos 6, 8 et 12, de l'îlet No 70, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, daté du 25 juin 1830, et déposé dans les archives de Chs Janin, alors notaire public. Lesdits terrains ont les dimensions suivantes: Le terrain No 6 a 60 pieds de face à la rue Annette, sur 120 pieds de profondeur. Le terrain No 8 a 60 pieds de face à la rue Annette, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Libéraux.

Le terrain No 12, de dimensions irrégulières, forme l'angle des rues St Bernard et Libéraux, à l'exception de la partie prise par la Municipalité No 3, pour l'ouverture de l'Avenue St Bernard.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente, y compris les timbres de Revenu Intérieur, pardevant ———, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 avril—21, 25—2, 9, 16, 21 mai

Terrains de prix pour bâtir, dans la rue Conti, entre les rues Rendon et Lopes.
Succession de Joseph M. Baker.
No. 31.974.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 62, rue Royale.

MERCREDI, 27 mai 1868, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi, dans la rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 20 avril 1868, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés ci-après—savoir

Cinq terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 6, compris entre les rues Conti, Lopes, Bienville et Rendon. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10, ils ont les dimensions suivantes: Les terrains Nos 4, 7, 8 et 9 ont chacun 30 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Conti, sur 102 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur. Le terrain No 10 forme l'angle des rues Conti et Lopes, il a 30 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Conti, sur 102 pieds 3 pouces 1 lignes de profondeur et face à la rue Lopes.

Le tout d'après un plan dressé par C. A. De Armas, arpenteur et ingénieur civil, le 20 avril 1868.

Conditions—La moitié comptant, le reste à 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale, et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. En cas de procès, l'acquéreur devra payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur, pardevant O. L. Kernion, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 25 avril—2, 9, 16, 23, 27 mai

VENTES A L'ENCAN

Chas. G. HILLE, Encanteur,

ANNONCE au public qu'il a ouvert une nouvelle salle d'encan, au No 167 de la rue Poydras, pour se charger de ventes du dehors, de ventes de successions, de gardiennage du port d'actions, scrips, propriétés foncières, marchandises, &c. Il s'est assuré les services de M. J. P. Boisseau, comme crieur. 16mai—3f

FRANCOIS FERNANDEZ & CO

Linge confectionné et Marchandises sèches, à l'encan.

Par F. FERNANDEZ & Co.
F. FERNANDEZ, Encanteur.

SAMEDI, 16 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur salle d'encan, No 44, rue de la Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane—

350 lots de linge confectionné et de marchandises sèches, comprenant un assortiment général.

—Tels que—

Paletots sacs en alpaca noir, sacs et pantalons en gingas, "Créoles," pantalons en coutil, gingas et casimir d'été, indiennes en couleur et demi-deuil, coutil à pantalons et à matelas, bobinets, gingas fil, coton blanc et coton écru, manteaux pour dames, bas et demi-bas, chemises blanches et en couleur, etc. 16 mai

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Par GABRIEL LEAUMONT.

200 Actions du "Commercial Bank" (Water-Works) pour compte de qui il appartiendra—Par GABRIEL LEAUMONT, salle d'encan, 69, Chartres—MARDI, 19 courant, à midi, il sera vendu, pour compte de qui il appartiendra, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs: 200 actions du "Commercial Bank" (Water-Works) de la Nlle-Orléans.

Conditions: Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 16mai

PAR A. DUCHIRON

Par A. DUCHIRON, encanteur,
Rue Tchoupitoulas, No 10, et rue Nlle-Levée, No 10.

IL sera vendu samedi, 16 du courant, à 10 heures et demie du matin—100 sacs cow-peas, 50 barils vin blanc, 10 barils bœuf mess, 10 demi barils bœuf pour famille, 20 caisses morue, 10 tambours dito, 50 caisses fromage, 20 barillets saindoux, 10 boîtes petits pois, 15 caisses harengs, 10 caisses lait condensé marque Star; 25 barils whisky Bourbon, 50 caisses vieux Bourbon 1853 de Daly, 100 caisses vin rouge St Julien, 50 dito Château Lafitte, 50 paniers anisette, 25 paniers champagne Piper Heidsick et Sillery mousseux, porter, ale, curaçao, marasquin, thé, café, gingembre, poivre de Cayenne, &c, &c.

Conditions—Comptant, sur livraison. 16mai

PAR EUGENE TOURNE.
Successeur de
BERNARD TURPIN.

145 barriques vin de Bordeaux.
PAR EUG. TOURNE, Encanteur.

SAMEDI 16 courant, à 10½ heures du matin, il sera vendu aux Importers Bonded Warehouse No 4, situé rue Peters, entre Conti et St Louis—

145 barriques vin de Bordeaux.
220 caisses vermouth.

Conditions à la vente. 15mai

PAR HOLZ BLOHM & CO.

Grande vente de Marchandises sèches, Habillements, Chapeaux et Articles de fantaisie.

PAR HOLZ, BLOHM & Co.
JOHN C. BLOHM, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 21.

SAMEDI, 16 mai, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu sans réserve—

485 lots marchandises sèches étrangères et américaines, bien assorties,
150 lots étoffes blanches,
200 lots articles de fantaisie,
125 lots habillements toile, et casimir léger,
115 caisses et lots chapeaux de paille d'hommes, de jeunes garçons, de demoiselles et d'enfants.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 mai

Grande vente spéciale, sans réserve,
De "Notions", Articles de fantaisie et Bonneterie.
Par HOLZ, BLOHM & CO.
JOHN C. BLOHM, encanteur.

SAMEDI, 16 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu, sans réserve, pour le compte de qui il appartiendra—

20 lots, comprenant un assortiment général et complet de "notions," articles de fantaisie, articles de modes, &c.

— Egalement —
500 douz bonneterie assortie.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 mai

Un cheval bai extra fin, harnais et buggy à quatre places—à l'encan.

PAR HOLZ, BLOHM & CO.,
JOHN C. BLOHM, encanteur.
Bureau rue de Chartres, No 21.

SAMEDI, 16 du courant, à midi, au No 18 du Passage de la Bourse, en face de la Bourse des Négociants et des Encanteurs entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, sans réserve, pour le compte de qui il appartiendra—

Un cheval bai extra fin (sans harnais),
Un buggy à quatre places, le tout au complet.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 13 mai

PAR WALTON & DESLONDE

Un Terrain de valeur et les Améliorations à l'encoignure des rues Franklin et Euterpe.

Vente en partage.

Catherine Cook, épouse de Joseph Fallon, vs. Marguerite et James Cook, en partage.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Dossier de la Cour, No 30,1[illegible]7.

Par J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. Walton, encanteur.
Bureau—No 47, rue Carondelet.

SAMEDI, LE 16 MAI 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale en vertu et en conformité à un ordre de l'honorable Jno W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus en date du 8 avril 1868. Dossier de la Cour No 30,157, il sera vendu, la propriété ci-après, savoir—

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, à l'encoignure des rues Franklin et Euterpe, dans le Premier District de cette ville, ayant 30 pieds de face à la rue Franklin Wüste Euterpe [illegible] par 128 pieds de face à la rue Euterpe. Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, contenant dans le bas, une salle et trois chambres au haut, [illegible] cuire. Sur l'arrière partie du terrain se trouve une bâtisse en briques [illegible] étages [illegible] chambres au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage [illegible] qui sont louées.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant ———, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis. 9 mai—10, 15, 16

Vente en partage.

Une maison en bois à un étage et un grand Terrain, sur la rue Melpomène, entre les rues Constance et Annonciation—La moitié indivise de neuf terrains de valeur, sur la rue Columbus, entre les rues Miro et Galvez.

Madame BENJAMIN TUREAUD et ALS vs M. D. BRINGIER et als, en partage.

Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Dossier No 17,724.

Par J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. Walton, encanteur.
Bureau—No 47 rue Carondelet.

SAMEDI, LE 6 JUIN 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu et en conformité à un ordre de l'Honorable Paul Emile Théard, juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, en date du 15 octobre 1866, dossier de la Cour, No 17,724, il sera vendu, les propriétés suivantes, savoir—

UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, faisant une partie du terrain No 3, dans l'îlet compris entre les rues Melpomène, Thalie Constance et Annonciation, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Melpomène, par 128 pieds 3 pouces de profondeur, à 30 pieds de l'encoignure de la rue Constance, à cause de la rue Constance et de [illegible] Les améliorations consistent en une maison en bois, à un étage [illegible].

LA MOITIE INDIVISE DE NEUF TERRAINS, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Columbus, Kerlerec, Miro et Galvez, désignés par les Nos 28 à 35 inclusivement.

LE TERRAIN No 28 forme l'encoignure des rues Columbus et Galvez, et mesure 33 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Columbus, 40 pieds 6 pouces dans le fond, sur une façade et une profondeur de la rue Galvez de 92 pieds 11 pouces 6 lignes et 121 pieds sur la ligne du terrain No 29.

LE TERRAIN No 26 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus, 34 pieds 4 pouces 6 lignes dans le fond, sur une profondeur de 121 pieds sur la ligne du terrain No 25 et 142 pieds 7 lignes sur la ligne du terrain No 27.

LE TERRAIN No 27 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus, 34 pieds dans le fond, sur une profondeur de 142 pieds 7 lignes sur la ligne du terrain No 25 et 134 pieds 5 pouces sur le côté du terrain No 28.

LE TERRAIN No 28 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus, 34 pieds dans le fond, sur une profondeur de 134 pieds 5 pouces sur la ligne du terrain No 27, et 120 pieds 9 pouces 1 ligne sur la ligne du terrain No 29.

LE TERRAIN No 29 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus, 34 pieds dans le fond, sur une profondeur de 126 pieds 9 pouces 1 ligne sur la ligne du terrain No 28 et 119 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne du terrain No 30.

LE TERRAIN No 30 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus, 34 pieds dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne du terrain No 29 et 111 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne du terrain No 31.

LE TERRAIN No 31 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus, 34 pieds dans le fond, sur une profondeur de 111 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne du terrain No 30 et 103 pieds 9 pouces 4 lignes sur la ligne du terrain No 32.

LE TERRAIN No 32 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus, 34 pieds dans le fond, sur une profondeur de 103 pieds 9 pouces 4 lignes sur la ligne du terrain No 31 et 96 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne du terrain No 34.

LE TERRAIN No 33 forme l'encoignure des rues Columbus et Miro, et mesure 33 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Columbus, 34 pieds 2 lignes dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Miro, 88 pieds 5 pouces 6 lignes et 96 pieds 1 pouce 5 lignes sur la ligne du terrain No 32.

Termes et Conditions.

UN QUART COMPTANT en billets du Trésor des Etats-Unis; la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois en billets des acquéreurs, payables à leur ordre et par eux endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur les propriétés jusqu'à parfait paiement, avec condition dans l'acte de vente et d'hypothèque, que cinq pour cent sera ajouté aux montants des billets pour couvrir les frais d'avocat en cas de poursuite. Les bâtiments devront être assurés pour un montant suffisant pour satisfaire les diverses parties intéressées. Les polices devront être [illegible] par la police d'assurance transférée aux vendeurs.

Actes de vente pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis. 6 mai—9, 16, 23, 30 6 juin

PAR G. DE FERIET.

VENTE POSITIVE ET SANS RESERVE,
A l'enchère publique, de
Terrains de choix et améliorés, dans les rues Neuvième et Chippewa.
PAR G. DE FERIET, Encanteur.
Bureau, rue Bienville, No 86.

LE SAMEDI, 23 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique—

TROIS TERRAINS situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Neuvième, Chippewa, Harmonie et Fulton. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1, 2 et 3, et ont les dimensions suivantes:

Le terrain No 1 forme l'angle des rues Neuvième et Chippewa. Il a 41 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Neuvième, sur 60 pieds de profondeur et face à la rue Chippewa. Les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain comprennent: Une maison basse, en bois ayant 4 chambres; cuisine ayant 2 chambres; cuve et lieux d'aisance.

Le terrain No 2 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Neuvième, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses qui se trouvent sur ledit terrain sont: une maison basse, en bois, ayant 2 chambres; cuisine ayant une chambre; cuve, lieux d'aisance, etc.

Le terrain No 3 a 31 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Neuvième, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses qui se trouvent sur ledit terrain sont semblables à celles du terrain No 2.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, et portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées pour leur valeur, et la police devra être transférée au vendeur. En cas de procès pour le recouvrement de quelques billets, l'acquéreur devra payer 5 pour cent honoraires d'avocats), sur le montant à recouvrer.

Les actes de vente y compris les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant Louis Duvigneaud, notaire public, aux frais des acquéreurs. 16mai

Vente positive et sans réserve
A l'enchère publique, de quatre îlets de prix dans le Premier District.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

JEUDI, 21 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—

Quatre îlets de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les lettres A B C et D sur un plan dressé par C. A. De Armas, arpenteur et ingénieur civil, daté du 3 mai 1868. Ces îlets sont compris entre les rues St-James, St-John the Baptiste, Palmyre, Banks, d'Hémécourt et Ulloa; ils font partie de la terre ou habitation que le vendeur actuel a achetée de Ferdinand d'Hébécourt, d'après un acte passé pardevant Félix De Armas, notaire public, en date du 7 septembre 1833. Leur proximité des rues Canal et Commune et de l'Avenue Carrollton en font une acquisition désirable.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, et portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les susdites propriétés devront être assujetties au privilège du vendeur.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY

Voiture et flèche en caisse, caisses de meubles, lits à ressorts, verrerie, huit ce en bois, cordes, balais, manches de haches, boîte "Gant" de chars, marbre, manches de brosses, cornichons, huile en ferblanc, ciment, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 16 mai 1868, à 11 heures du matin, dans l'entrepôt Lafayette, au coin des rues Lafayette et Magazine—

361 colis de différentes marques, contenant:
Voiture et flèche dans une caisse;
Meubles, lits à ressorts, bois de lit, bailles en bois, cordes, balais, manches de haches, cornichons, huile en ferblanc, ciment &c, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 mai

GARDNER SMITH & LEEFE

Succession de Willis J. Bishop.—No 31,921.

Trois chevaux, six mulets, quatre wagons à quatre chevaux et une charrette, à l'encan.

PAR GARDNER SMITH & LEEFE,
GARDNER SMITH, encanteur,
Rue Gravier, No 127.

IL sera vendu, le lundi, 25 mai 1868, à 10heures, au No 126 de la rue des Magasins, entre les rues Girod et Notre-Dame, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 12 mai 1868, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir—

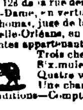

Trois chevaux,
Six mulets,
Quatre wagons à 4 roues,
Une charrette.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 mai

PAR S. GUINAULT

Vente pour cause de départ.
MEUBLES.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

LUNDI 18 mai 1868, il sera vendu à 10 heures du matin, dans le Passage de la Bourse No 34, entre les rues Bienville et Conti—

L'ameublement de la dite maison, comprenant: bois de lit et literie, armoires, tables, chaises, pendules, ornements de cheminée, tableaux, etc., etc.

Conditions, comptant sur les lieux. 16mai

Hangars, charrette à meubles, wagons, etc.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau rue Bienville et Passage de la Bourse.

MARDI 19 mai 1868, il sera vendu à 5 heures de l'après-midi, rue Toulouse, entre les rues Dauphine et Bourgogne—

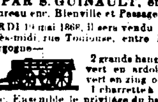

2 grands hangars neuf l'un couvert en ardoises et l'autre couvert en zinc ou ferblanc.
1 charrette à meubles, 1 wagon, etc., etc. Ensemble le privilège du bail du terrain à raison de $20 par mois, échéant en octobre 1868.

Conditions, comptant. 16mai

Beau Terrain près du marché St-Bernard.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau rue, Passage de la Bourse et Bienville

SAMEDI, 16 mai 1868, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

UN LOT DE TERRE, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Robertson (St-Jean-Baptiste), sur une profondeur de 163 pieds 3 pouces, entre la Promenade St-Bernard et Annette. Voir le plan à la Bourse.

Acte de vente pardevant Jh Cuvillier, notaire public.

Conditions—Comptant 13mai

Jolies propriétés encoignure Dumaine et Tonti.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 16 mai 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—les propriétés suivantes:

UN lot de terre désigné par le No 1, formant l'encoignure des rues Dumaine et Tonti, mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine, sur 85 pieds de profondeur et face à la rue Tonti, ensemble, une maison haute, neuve, No 425 ayant au rez-de-chaussée, quatre chambres une salle partiellement fermée avec escaliers conduisant à l'étage supérieur et office au-dessous, galerie en avant et galerie en partie fermée et balcon sur la rue. Une autre bâtisse haute attenant à la maison, ayant deux chambres à l'usage de cuisine et deux chambres au-dessus, deux citernes, latrines, arbres fruitiers, etc. Le tout divisé en deux logements loués $40 par mois.

Un autre lot de terre contigu au précédent, désigné par le No 2, ayant 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur 85 pieds de profondeur, ensemble une jolie petite maison, No 423, bien finie, ayant trois chambres tapissées, galerie, cabinet, cuisine, citerne, puits, latrines, arbres fruitiers, vignes, etc.

Un autre lot de terre attenant à la profondeur des deux lots ci-dessus ayant 40 pieds de face à la rue Tonti, sur 65 pieds de profondeur. Ce lot de terre renferme une quantité d'arbres fruitiers, vignes, figuiers, etc. Ces terrains sont beaucoup plus élevés que les banquettes.—Voir le plan à la Bourse.

Conditions, moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an, en billets portant 8 1/0 d'intérêts en date et hypothèque.

Actes de ventes pardevant Jos. Cuvillier, notaire public. 12 mai

Jolie propriété encoignure Musique et Girod.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau, rue Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 16 mai 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

Un lot de terre mesurant 35 pieds de face à la rue Musique, sur 118 pieds de profondeur et face à la rue Girod. Ensemble une maison composée de deux chambres, salle et deux cabinets, jardin sur le devant, et vignes, arbres fruitiers, etc.

Conditions—Moitié comptant, et la balance payable à un crédit d'un an, en billets portant 8 pour cent d'intérêt et hypothèque.

Acte de vente pardevant C. V. Foulon, notaire public. 12 mai

Vente renvoyée au 16 mai courant.
VENTE SANS RESERVE
Pour effectuer un partage, d'une magnifique résidence et de cinq terrains contigus sur la rue St-Philippe, faubourg Tremé.

PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau, en face Passage de la Bourse et Bienville

SAMEDI 16 mai 1868, il sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, à midi, au marché, rue Royale, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Six lots de terre désignés par les Nos 1 à 6 de l'îlet compris par les rues St-Philippe, Dumaine, Johnson et Prieur.

1o Cette belle propriété, bâtie sur le lot No 6, ayant 65 pieds de face à la rue St-Philippe, 65 pieds de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces. La maison est admirablement bâtie, très-commode, étant parfaitement distribuée, placée sur une élévation de 9 pieds du sol, renfermant cinq belles pièces, parfaitement éclairées, tapissées et plafonnées. Le salon et la salle à manger communiquent par une porte à coulisses, toutes les pièces ont un dégagement indépendant. Derrière se trouve une galerie avec deux cabinets [illegible]. Le haut de la maison est divisé, ayant au devant une galerie et balcon [illegible] chambres sont tapissées et plafonnées et 2 à l'usage de domestique et chambre à repasser. Le tout couvert en ardoises, citerne de 5,000 galons, puits, latrines, &c., &c.

2o—Deux lots contigus, désignés par les Nos 4 et 5, ayant chacun 29 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur.

3o—Un lot désigné par le No 3 contigu au No 4, formant l'encoignure des rues St Philippe et Galvez ayant 29 pieds 8 pouces de face à la rue St-Philippe, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Galvez.

4o—Deux lots contigus Nos 1 et 2, mesurant chacun 25 pieds 2 pouces de face à la rue Galvez, sur 127 pieds de profondeur. Le lot No 2, 88 pieds de profondeur et le lot No 1, 85 pieds.—Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance payable à un crédit de un et deux ans, en billets dûment par les acquéreurs et endossés à la satisfaction des [illegible] privilège [illegible] à compter du jour de la vente, [illegible] aux frais de l'acquéreur; en cas de poursuite [illegible] des honoraires d'avocats [illegible] 5 pour cent seront ajoutés au recouvrement de la propriété [illegible].

Les taxes de 1868 devront être payées par les acquéreurs.

Acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 1 mai

PAR W. I. HODGSON

Succession de Mme Elizabeth Ann Rhodes, décédée, veuve de Michael Malone.

Cottage en bois et terrain et grand terrain dans la rue Liberté.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Dossier No 32,045.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur,
Bureau, Commercial Place, No 21.

MERCREDI, 27 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 avril 1868—dossier de la Cour—No 32,045 pour le compte de la susdite succession, il sera vendu—

UN TERRAIN, avec les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Jackson, Liberté (ci-devant Eliza), Joséphine et l'Avenue Foster. Le dit terrain a 33 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Liberté, sur une profondeur de 149 pieds 2 pouces et 11 lignes et demie, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Hugh Grant, voyer, en date du 5 juin 1847 et déposé à l'étude de L. R. Kenny, ci-devant notaire de la paroisse Jefferson.

Les améliorations comprennent un cottage bas en bois, élevé de terre, retiré de la rue, ayant trois chambres et un cabinet. Il y a une cuve dans la cour. La cour de devant est pavée et le tout est en très bon état.

CONDITIONS—La moitié comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis; le reste à douze mois de crédit, en un billet de l'acquéreur, à son propre ordre, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de la date, et privilège de vendeur jusqu'à parfait paiement. L'acte hypothécaire devra contenir la clause de 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès. Les bâtisses devront être assurées et la police devra rester entre les mains du vendeur jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Andrew Hero Jr, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
25 avril—mai 2, 16, 23, 27

VENTES JUDICIAIRES.

VENTE DE SUCCESSION.

Succession de Pierre-Alexandre-Barthelemy Lesseps.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No [illegible]—Par le shérif de la Paroisse de Plaquemines, SAMEDI le 6 juin 1868, à midi, à la porte de la maison de Cour de ladite Paroisse à la Pointe à la Hache—En vertu d'un ordre de vente rendu le 24 avril dernier dans la succession ci-dessus, par l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur les biens dépendant de la succession de feu Pierre Alexandre Barthelemy Lesseps, et des lots séparés, les habitations ci-dessous décrites—

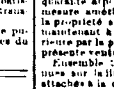

1o—Une certaine portion de terre établie en sucrerie, connue sous le nom de Monsecours, située dans la paroisse Plaquemines, dans cet Etat sur la rive gauche du fleuve Mississippi, environ trente-deux milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, ayant trente-neuf arpents, vingt-cinq toises de face au dit fleuve sur quarante arpents de profondeur plus ou moins, la dite mesure américaine, limitée sur la ligne supérieure par la propriété ayant appartenu autrefois à Jean Ribas et maintenant à Sewers & Jamison, et sur la ligne inférieure par la portion de terre formant le second lot de la présente vente.

Ensemble toutes les bâtisses et améliorations contenues sur la dite propriété, usines, machines et objets attachés à la culture, consistant d'après inventaire, en [illegible] voitures, charrettes, cinq mules, un cheval, harnais, charrues, pelles, une chaudière à vapeur, vingt-quatre [illegible] une chaudière à sucre avec ses accessoires qui y appartiennent.

2o—Une autre portion de terre, contiguë à celle ci-dessus décrite et située dans la même paroisse, désignée sous le nom de Ste-Sophie, ayant quarante-cinq arpents de face sur la rive gauche du Mississippi par quarante arpents de profondeur, limitée sur la ligne supérieure par l'habitation Monsecours ci-dessus décrite et sur la ligne inférieure par la propriété appartenant à Hypolite Morand.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente et les timbres des Etats-Unis aux frais des acquéreurs. 1er mai—1er, 9, 16, 23, 30—6 juin

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de SIGMOND ADLER—No 29,507.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le liquidateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
12 mai—12, 16, 21 Greffier.

Succession de Catherine Lang.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le tuteur naturel de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
16 mai—16, 20, 25 Greffier.

Succession de John M. Bell.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
16 mai—16, 20, 25 Greffier.

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à décortiquer, des Machines à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Eugles à fourneaux, des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—1an LEEDS & Co,

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

GRANDE VENTE IMPORTANTE DE Habillements extra de printemps et d'été, lingerie.

PAR VINCENT & Co.
W. P. VINCENT, Encanteur.
Rue de Chartres, N. 16.

IL sera vendu samedi 16 mai, à 10 heures du matin dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, sans réserve—

550 lots d'habillement extra de printemps et d'été,

comprenant un des plus beaux qui aient jamais été offerts sur ce marché—Articles fins et ordinaires, convenables pour le commerce de la ville et de la campagne—Sacs et pantalons en drap d'été noir et mérinos.

Habillements toile, duck et coutil blancs, écrus et en couleur.
Habillements casimir soie et de fantaisie.
Habillements gingas fil Melton et alpacas.
Habillements et pantalons camlet jean et cotonnade Ripka.
Habits, sacs et pantalons en drap noir.
Dusters et habits en toile d'Espagne—habits en mérinos noir.
Sacs, habits et pantalons en tweed, kersey et satinet.

—Egalement—
150 douzaines chemises à bouillons et à toile,
151 " " en plaid, Hickory, calico et d'Espagne.

—Egalement—
Un assortiment complet de lingerie.

—Et—
250 douzaines chapeaux paille et fourrure. 16 mai

PAR O. VALETON.

Succession de C. N. Busey.
PAR O. VALETON, Encanteur.

VENDREDI, 22 mai, à midi, il sera vendu au No 137 rue Bourgogne, par ordre de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans. No 29,521, pour le compte de la succession de C. N Busey.

52 caisses de flacons en verre à l'usage des parfumeurs.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 12 mai—16 22

"Pois. "Cow Peas." Pois."
"De la Caroline."
PAR O. VALETON, Encanteur.

SAMEDI, 16 mai, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 43 rue Tchoupitoulas au coin Natchez, 273 sacs pois vaches frais de la Caroline.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 14 mai

MONTGOMERY BROS. & CO.

Meubles. Meubles. Meubles
PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 16 mai, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 67 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles
—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à siéges à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à ouvrage, etc.—le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

—EGALEMENT—
Une grande facture de lits cottage, chaises à siéges et bois et rotin. mars

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc., à l'encan,

PAR MONTGOMERY, BRO. & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, samedi 16 mai, à 11 heures du matin, aux écuries de P. Liner, rue Gravier,
Elégants Chevaux appareillés,
do do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières,

AUSSI:
Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. mars

PAR CHARLES E. FORTIER

Propriété de valeur dans le Premier District, à long terme.

Philip McGivney, administrateur de la succession de James McCabe vs John McCabe, tuteur, et Mary Ann McCabe—No 30,280, Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Par CHARLES E. FORTIER, Encanteur.
Bureau No 48, Passage de la Bourse.

SAMEDI 16 de mai 1868, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, daté le 13 avril 1868, les propriétés ci-dessous décrites, savoir—

1o—Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Felicity Road, Apollo (à présent Carondelet), Bacchus (à présent Baronne) et Polymnia, désigné par le No 7 sur un plan certifié par Dunbar, arpenteur, en date du 5 janvier 1849, et déposé au bureau du Shérif de cette paroisse. Le dit lot mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Felicity Road, 27 pieds de face sur la rue Polymnia, 108 pieds 1 pouce de profondeur du côté du No 8 et 116 pieds 8 pouces du côté du lot No 6, et 114 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Apollo (à présent Carondelet).

2o—Un lot de terre avec les améliorations, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Apollo (à présent Carondelet), Naiades (à présent St Charles) Felicity Road et Polymnie, désigné par le No 5 sur un plan annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas, ci-devant notaire public, en date du 2 mars 1853. Le dit terrain mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Apollo, sur 160 pieds de profondeur sur la ligne parallèle.

Conditions—Un cinquième comptant et la balance à un crédit de six ans, en billets des acquéreurs qui y seront représentés par des billets annuels portant intérêt à raison de [illegible] pour cent d'intérêt de date. Les intérêts devront être payables annuellement, et portant intérêt à raison de 8 pour cent depuis la maturité; les billets devront être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés, les bâtisses devront être assurées, et les polices transférées aux vendeurs.

Actes de vente pardevant William Shannon, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats-Unis. 15avril—28 30—2 9 16 mai

Résidence de prix au coin des rues Amour et Désiré.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse No 48.

SAMEDI, 16 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

Un terrain ayant 58 pieds de face à la rue Désiré, et une profondeur de 120 pieds, à la rue d'Amour, sur 120 pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit, en un billet garanti par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt, de la date à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées.

L'acte de vente, y compris les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 mai—14, 16

Terrains de valeur dans le Troisième District.—Succession de Raymond Bruste.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse No 48.

SAMEDI, 16 mai 1868, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 29 avril 1868, les propriétés ci-dessous décrites, savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le faubourg Franklin dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Genius, Mandeville, Marigny et Célestine, désignés par les Nos 9, 10, 11 et 16 de l'îlet No 80 d'après un plan dressé par T. Gilbert voyer en date du 17 mai 1863 et déposé en l'étude de Carlile Pollock, un des notaires de cette ville. Ces dits lots mesurent, savoir—Les lots Nos 9 et 10 mesurent chacun 34 pieds 5 pouces de face à la rue Genius, sur une profondeur de 150 pieds; le lot No 11 mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Célestine sur la rue Célestine, sur une profondeur de 160 pieds entre lignes égales et parallèles.

Cette criée étant la seconde et la dernière, la terre sera définitivement adjugée au plus offrant, pour [illegible] l'estimation à une criée à laquelle cette criée est ordonnée. Conditions—Comptant, l'acquéreur devant fournir son billet avec sécurité bonne et solvable, les terrains devront être hypothéqués et le billet payable et portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Acte de vente pardevant Paul E. Laresche, notaire public, aux frais de la quatorze, y compris les timbres du Revenu des Etats Unis. 1er mai—1, 8, 16

PAR CHS. T. NASH.

Succession de George M. Carlton, décédé.

Le tiers indivis dans une terre et des améliorations, stock et instruments aratoires — dans la paroisse Caldwell.

PAR CHAS. T. NASH, encanteur,
Bureau, au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St Charles et Perdido.

IL sera vendu, jeudi, 18 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John W. Thomas Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 17 avril 1868, No 29,838 du dossier de la dite Cour—

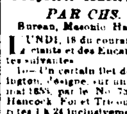

Le tiers indivis dans une terre et des améliorations stock, instruments aratoires, etc, dans la paroisse Caldwell, Louisiane, lequel le terre ou habitation est décrite d'une manière plus complète, comme suit:

751 acres de terre (plus ou moins) situés sur le Long Lake, connus sous le nom de "Habitation Long Lake", près la rivière Ouachita, dans la dite paroisse, achetés par Gower, Carlton et Childs, de Daniel Wade, d'après un acte passé pardevant Thos. J. Hough, recorder de la dite paroisse, vers le 15 janvier 1866.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant A. Hero, aux frais de l'acquéreur. 19 avril—19 26 av—3, 10, 16 17 mai

Propriété foncière dans le 3me District.
PAR CHS. T. NASH, encanteur,
Bureau, Masonic Hall, coin St Charles et Perdido.

LUNDI, 18 du courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs il sera vendu les propriétés suivantes—

Un certain îlet de terre situé au faubourg Washington, désigné sur un plan de A. Castaing, daté du 17 mai 1858, par le No 73, compris entre les rues Caton, Hancock, Foster et Tricou, renfermant 24 terrains numérotés 1 à 24 inclusivement.

2o Quatre terrains situés dans le dit faubourg Washington, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No 79, sur le susdit plan, ledit îlet est compris entre les rues Solon Tricou, Delery et les terres publiques.

3o—Huit terrains situés dans le dit faubourg Washington, désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement, de l'îlet No 8 du dit plan lequel îlet est compris entre les rues Solon Tricou, Hancock et les terres publiques.

Conditions: comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Thos. J. Beck Jr, notaire public aux frais des acquéreurs. 3mai—3 10, 16, 17

PAR H. A. KINGSTON.

Succession de Wm J Maynard, décédé—No 20,055—Deuxième Cour de District—Quatorze Terrains de prix dans le Deuxième District.

Par H. A. KINGSTON, Encanteur.

IL sera vendu, à l'enchère publique, le SAMEDI, 6 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 2 mai 1868, les propriétés ci-après décrites—pour le compte de la succession de Wm J. Maynard, décédé, savoir—

QUATORZE TERRAINS situés au faubourg Jackson, 2me District, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Conti, Bernadotte et St Patrick. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 25 et 26. Les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 se touchent et ont chacun 30 pieds de face à la rue Bienville, sur 127 pieds 9 pouces de profondeur. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Bienville et St Patrick. Le terrain No 10 forme l'angle des rues Bienville et Bernadotte. Les terrains Nos 11 et 12 ont chacun 27 pieds 9 pouces de face à la rue Bernadotte, sur 150 pieds de profondeur. Les Nos 25 et 26 ont chacun 27 pieds 9 pouces de face à la rue St-Patrick, sur 150 pieds de profondeur—Le tout d'après le plan.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant J. W. Breedlove, notaire public, aux frais des acquéreurs. 6mai—6, 16 23 30 et 6

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs, à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation, et vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds
ALEX. McCONNELL,
1mbre—1an. rue Carondelet No 184.

Bois, Charbon, Sable, &c.
J. C. KATHMAN,
(Fabrique de Toits des Tropiques),
Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, Sable blanc et Bois de Chauffage,
RUE BIENVILLE, No 224,
Coin Marais, Nlle Orléans.

LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 53 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 mars 3m

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ.
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Rampart Vieux Bassin

DU Bois préparé et brut, des châssis de jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière [illegible]

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY inventeur du meilleur moulin à riz et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz [illegible] nous pouvons [illegible] toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir, les dessins, les nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO,
4oc—6m Au coin des rues Delord à Foucher.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Deux Terrains de choix pour bâtir, au coin Sud-Est des rues Esplanade et Remparts.

Par C. E. GIRARDEY & CO. Encanteurs.
Bureau No 17, Passage de la Bourse.

SAMEDI, 16 mai 1868, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Le terrain de choix formant l'angle Sud-Est des rues Remparts et Esplanade, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Esplanade, Bourgogne et Quartier. Le total de la façade est de 65 pieds 11 pouces 2 lignes, sur 102 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur et face à la rue des Remparts et 102 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur, sur la ligne qui la sépare de la propriété dans la direction de la rue Bourgogne.

C'est un des meilleurs emplacements pour une maison dans le Deuxième District. La rue de l'Esplanade est pavée en pierres carrées et l'une des mieux aménagées de la ville.

Ensemble avec la susdite propriété, il sera vendu [illegible] réduites à 56 actions du capital stock de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Conditions—L'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet (stock note) pour $140, dû à la Banque des Citoyens de la Louisiane. La balance un tiers comptant et le reste à un an de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété portant 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date de la vente à parfait paiement. L'acte hypothécaire devra contenir la clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat) par laquelle l'acquéreur s'engage à payer en cas de procès le pour cent sur le montant des billets. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes de l'année 1868.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Jos. Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 9 mai

POUR CAUSE DE DEPART.
Une bonne maison en briques à étage, No 142 de la rue des Remparts, entre les rues St. Pierre et Toulouse.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J. HOEY, encanteur,
Bureau No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI 16 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique—

L'agréable maison en briques et à étage, No 142 de la rue des Remparts, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bourgogne, St Pierre et Toulouse. Le dit terrain a 21 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue des Remparts, sur 65 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur. Ensemble avec les améliorations qui comprennent une maison en briques à étage, No 142 de la rue des Remparts, ayant corridors et salons au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher au-dessus et deux chambres au 3e. Ensemble une cuisine en briques à étage, chambres à domestiques, etc; cour pavée, etc.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets spéciaux et garantis par hypothèque, portant intérêt courant et éventuel à raison de huit pour cent l'an. L'acte hypothécaire devra contenir la clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat) par laquelle l'acquéreur s'engage à payer en cas de procès pour le recouvrement du montant des billets. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de l'année 1868.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis pardevant Gottschalk & Masset, notaires publics aux frais de l'acquéreur. 9 mai

Meubles et effets personnels.
Succession de LEWIS B COLLINS—No 29,566.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co.
NICHOLAS J HOEY, Encanteur,
Bureau, Exchange Place No 17.

JEUDI, le 28 de mai 1868, à 10 heures A. M. à la résidence située rue des Magasins, entre Seconde et Troisième, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 21 mars 1868, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la susdite succession—

Les meubles de maison, effets personnels, billets recevables, etc., appartenant à la succession de Lewis B. Collins, décédé.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 5 mai—5, 15 16, 17, 27 et 28

Emplacement pour les affaires, à l'encoignure des rues Clio et Clara.
Succession de Honora Kavanaugh.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 30,024.
PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs,
NICHOLAS J HOEY, Encanteur.
Bureau: No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI le 6 de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 1er mai 1868, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la succession de Honora Kavanaugh—

Un lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Clara et Martin mesurant 32 pieds de face à la rue Clara sur 126 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur et face à la rue Clio et formant l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations consistent en une maison en bois à étage (double), le tout étant bien et convenablement distribué pour magasin, ayant hangar, etc.

Conditions—$2 000 comptant; le reste à deux ans de crédit, en un billet garanti par hypothèque et privilège du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, également les 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1868.

Actes de vente et les timbres des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant M. Gernon, notaire public.
3 mai—5, 16, 23, 30—6 juin

Propriété améliorée à l'encoignure des rues Thalie et Jacobs.
Succession de Morris et Julia Shanahan,
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans,
No 29,458.
PAR C. E. GIRARDEY & CO., Encanteurs
N. J. HOEY, Encanteur.
Bureau No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI, 30 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté du 17 avril 1868, il sera vendu, à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Morris et Julia Shanahan, la propriété ci-après décrite, savoir—

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Jacobs (maintenant Freret) et Howard, étant une portion des terrains originairement Nos 4 et 5 et désignés sur un plan des terrains comme le No 5, mesurant face de 63 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la rue Jacobs. Les améliorations consistent en une maison basse en bois, convenable pour une famille.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de l'année 1868.

Acte de vente et les timbres des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Octave Morel, notaire public.
25avril—28—9, 16, 23

Propriété à l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine.
Succession de Ferdinand Grenier
No. ——— Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co.
NICHOLAS J. HOEY, encanteur,
Bureau No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI, 30 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Troisième Cour de District [illegible] juge de la [illegible] Cour de [illegible] en date du 17 avril 1868, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la Succession de Ferdinand Grenier, décédé—

Un morceau de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Carondelet (dernièrement Apollo), Jersey et Bacchus, et mesurant 34 pieds de face à la rue Joséphine et formant l'encoignure des rues Joséphine et Carondelet. Les améliorations consistent en une maison basse ayant deux chambres et citerne, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant P. C. Cuvellier, notaire public.
2 mai—2 16 23 30—6 juin

Succession de Sophia Bickley.
Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans
No 30.161.
PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J HOEY Encanteur.
Bureau, No 17 Exchange Place.

SAMEDI, 30 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Jno W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté le 2 avril 1868, il sera vendu, à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Sophia Bickley, décédée—

La moitié indivise de deux lots de terre dans Rinkerville, paroisse de Jefferson, Nos 16 et 17, l'îlet No 8, borné par les rues Valmont, Le Boeuf, Dryades et Pitt, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Valmont, sur une profondeur de 121 pieds 1 pouce.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente et les timbres de revenu, aux frais des acquéreurs pardevant M. Gernon, notaire public.
28 avril—9 16 23 30 mai

Une maison basse en bois dans la rue Howard
Succession de George O'Callaghan.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans
No 30,286
Par C. E. GIRARDEY & Co. Encanteurs.
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur,
Bureau, No 17, Passage de la Bourse.

SAMEDI, 30 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté le 23 mars 1868, il sera vendu, à l'encan, pour le compte de la succession de George O'Callaghan—

Un terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Howard, Liberté, Clio et Erato. Ledit terrain est désigné par le No 16, il a le coin de la rue Erato à 1 la rue Howard, 37 pieds 1 pouce 5 lignes de large dans le fond, sur 129 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne oblique qui s'étend vers la rue Erato et une profondeur irrégulière dans la direction de la rue Clio. Les améliorations sont, une bâtisse basse, en bois.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis pardevant ———, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
28 avril—28—9 16 23 30 mai

Maison à étage No 249 rue Perdido
—No 30,262—
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Succession de MAT & MARY HEALT.
PAR C. E. GIRARDEY & CO
Bureau, Passage de la Bourse, No 17.

SAMEDI, le 6 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté le 25 avril 1868, il sera vendu à l'encan pour le compte de la succession de Mat et Mary Healy, décédés—

Un lot de terre dans le 1er District, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Gravier, Bolivar et St Jude désigné par le No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux étages, ayant 4 chambres, cuisine à étage, citerne, cuve, etc.

Conditions—Moitié comptant, le reste à 12 mois de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement, également les 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au curateur. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes de 1868.

Acte de vente et les timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur pardevant M. Gernon, notaire public.
2 mai—2 16, 23 30—juin 6

Résidence en briques, à étage, dans le Deuxième District, au coin des rues Remparts et Ursulines.
Succession de Mme Marie Antonie Ligeret, femme décédée de William Sattler
—No 31,972—
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co., Encanteurs,
NICHOLAS J. HOEY, encanteur,
Bureau Passage de la Bourse No 17.

SAMEDI, le 27 mai 1868, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 14 avril 1868, et rendu dans la susdite succession la propriété décrite—

Un certain terrain situé dans le Deuxième District dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bourgogne, Ursulines et Hôpital. Ledit terrain a 33 pieds 9 pouces de face à la rue des Remparts, sur 90 pieds de profondeur [illegible] une maison en briques des Ursulines [illegible] maison à étage [illegible] salle à manger [illegible] et chambres [illegible] au rez-de-chaussée [illegible] grande cour pavée [illegible] cuisine [illegible] l'emploi.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété vendue, et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. L'acquéreur devra assumer le paiement des billets donnés en paiement.

L'acte de vente, y compris les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant Octave de Armas notaire public, aux frais de l'acquéreur.
19 avril—19, 23, 28—2, 9, 16, 23 mai

AGENCE GENERALE

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils,
De Alphonse Cabanne,
Champagne Chs Heidsick,
Porte de B. Cocat.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Co.
2fév—1an 37, Vieille Levée.